UN TOUR DU MONDE AVEC CHARLES MAURRAS P. 16

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € I N° 2799 I 64e année I Août 2010 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

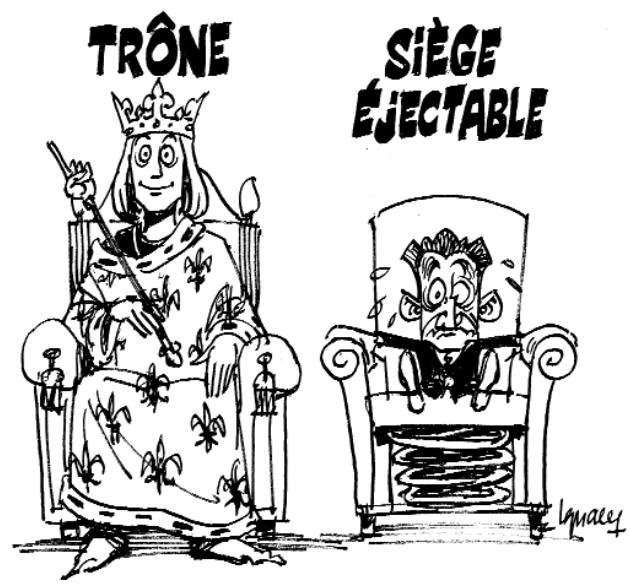

Août 2010

Actualité de la monarchie

Pages 12 et 13

❑ LIBÉRATION

Le 14 juillet avec le prince Jean

Le 14 juillet dernier, alors que la République célébrait la Fédération, le quotidien *Libération* nous a surpris en consacrant une page au prince Jean de France, duc de Vendôme. Aperçu.

Pour son numéro daté du 14 juillet, *Libération* a offert à ses lecteurs un cadeau que certains ont pu trouver insolite mais qui offrait une excellente cure de "libération" des esprits intoxiqués par les "nuées" conformistes. Christophe Forcari, semblant, un tel jour, jouer au farceur, s'est tout simplement entretenu avec le prince Jean, duc de Vendôme, héritier du trône de France.

Aussitôt réglées les questions d'étiquette, on est passé au « *portrait presque dynastique* » : le prince, posant avec son fils le petit prince Gaston, montre « *son ambition de réintroduire la famille de France* », et non un individu épris d'aventure politique, « *dans le débat public* ». Il se veut le porteur de « *valeurs que certains peuvent effectivement juger anachroniques, au-delà des clivages politiques* ». Il s'agirait d'incarner « *une France rassemblée* » et « *des repères dans une société qui n'en a plus* ». Christophe Forcari commente avec justesse : « *Des principes qui font du souverain le garant de l'unité nationale, le visage de tous les Français et la conscience morale contre certaines dérives de la société...* »

Le prince ajoute : « *la royauté, oui mais pas la monarchie* », se défendant, dit Christophe Forcari, « *de mener le combat d'un Charles Maurras* ». Des esprits trop systématiques seront peut-être étonnés par ce propos, mais à qui viendrait-il l'idée de se demander si Hugues Capet, Philippe Auguste, saint Louis, Charles V, Henri IV, Louis XVIII étaient maurrassiens ? Ce sont eux et les autres rois de la lignée qui, sans plan ou système préétabli, ont réalisé autour d'eux l'unité et la continuité nationales. Et c'est en étudiant leur pratique éprouvée que Maurras a dégagé les grandes lois du salut de la France, notamment celle de l'empirisme organisateur. L'actuel héritier de la couronne recueille dans son héritage même sa formation ; la question de savoir s'il se réfère à une doctrine n'est pas l'essentiel. Il lui suffit d'être, et d'être à la place où il est, pour être bienfaisant, parce qu'alors il agira au seul nom du bien commun et dans l'intérêt de sa descendance qui se confond avec celui de l'avenir de la France. Cela dit, Maurras reste essentiel pour créer un état d'esprit royaliste dans la France d'aujourd'hui, mais lui-même n'aurait pour rien au monde revendiqué un roi qui fût celui des maurrassiens. ■

Michel Fromentoux

M 01093 - 2799 - F: 3,00 €

■ TECHNOLOGIES

Des instruments au service de la puissance :

Le calcul intensif, un enjeu stratégique

PAGE 3

■ POLITIQUE

Le Front national se cherche un nouveau chef :

Bruno Gollnisch nous répond

PAGE 5

■ PATRIMOINE

Redécouvrir le Paris des Bourbons :

Une promenade architecturale

PAGE 9

❑ NOUVEAUX MARCHÉS

La foire d'empoigne

Tandis que l'Allemagne s'entend avec la Chine pour soutenir l'euro, la France et l'UE courtisent le Brésil. Le successeur du président Lula continuera vraisemblablement à développer un jeu d'influences tous azimuts.

C'est une idée à laquelle le monde occidental – grosso modo l'Europe et l'Amérique du Nord – a du mal à s'accoutumer : le "modèle" politique et social bâti par les démocraties au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, aussi bien que les équilibres géostratégiques bricolés au moment de l'effondrement du communisme, sont en train de chanceler, sapés par une mondialisation qui échappe aux pesanteurs idéologiques pour n'obéir, généralement, qu'aux règles immémoriales du commerce.

Sao Paulo

Un monde sans boussole

Ce monde sans boussole, sans codes convenus, est la providence des nouvelles énergies qui participent peu ou prou de ce que l'on pourrait appeler une foire d'empoigne – nonobstant une kyrielle d'organisations censées encadrer le commerce. On connaît ces puissances naissantes ou renaissantes qui, sous le vocable anodin de pays émergents, sont devenues les partenaires obligés du Nord industrialisé. La Chine, l'Inde, le Brésil, entre autres, sont aujourd'hui les garants de la croissance.

Lorsque, à la mi-juillet, le chancelier Angela Merkel se rend à Pékin, elle n'en revient pas seulement avec une moisson de contrats pour les entreprises allemandes, mais avec l'assurance du soutien chinois à l'euro. Et ce n'est pas là propos de circonstance destiné à complaire à Mme Merkel, favorable à un euro fort : la Chine détient les plus importantes réserves de change du monde, et son gouvernement a tout intérêt à préserver les investissements chinois en Europe, qui relèvent d'une stratégie de diversification. Du coup, peu loquace sur la question des libertés publiques dans l'empire du Milieu, Mme Merkel a surtout demandé à son hôte, le Premier ministre Wen Jiabao, une plus large ouverture du marché chinois aux entreprises étrangères. Une requête qui n'avait rien de convenu, la Chine ayant devancé en 2009 l'Allemagne comme premier exportateur mondial.

Autre puissance émergente, le Brésil, courtisé par l'Europe, en particulier la France qui attend toujours une commande ferme de trente-six avions de combat Rafale. Mais une puissance qui développe un jeu d'influences tous azimuts – ou, comme on dit à Brasilia, « *un système d'alliances changeantes, qui s'ajustent selon les intérêts du pays sur différents échiquiers* ». Un modèle de *realpolitik* certainement peu familier à Herman Van Rompuy et José Manuel Barroso qui, à la tête d'une délégation de l'Union européenne, ont été reçus ce mois-ci à Brasilia par le président Lula Inacio Da Silva. Au centre des discussions figuraient les questions agricoles sur lesquelles achoppent depuis longtemps les négociations entre l'UE et le Mercosur, qui regroupe le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Le dossier n'a guère évolué lors de cette rencontre. D'une part, le Brésil a largement compensé la baisse de ses exportations vers l'Europe en les augmentant de 37 % à destination de la Chine, partenaire que l'on retrouve sur tous les marchés d'importance. D'autre part, à moins de six mois du terme de son second et dernier mandat présidentiel, Lula ne pouvait, selon la constitution, engager son pays.

Le Rafale en ballotage

Les élections présidentielle et législatives brésiliennes sont prévues en octobre prochain, le futur chef de l'Etat devant prendre ses fonctions le 1er janvier. Aucun des trois candidats actuellement en campagne ne semble vouloir remettre en cause les options diplomatiques du président sortant, à commencer par la revendication brésilienne d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. En revanche, des divergences existent quant au choix d'un nouvel avion de combat, le Rafale étant concurrencé par le Gripen NG du suédois Saab et le F/A 18 Super Hornet de Boeing.

Pour sa part, Lula ne restera pas inactif après avoir quitté la place des Trois-Pouvoirs de Brasilia. Là-dessus, il a été très clair lors de sa tournée africaine au début de juillet. Invité de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) qui tenait une réunion au sommet au Cap-Vert, pays lusophone comme le Brésil, Lula Da Silva s'est écarté de son sujet, la coopération économique, pour célébrer avec des accents messianiques les « *retrouvailles* » de son pays et du continent africain.

Lula oublie Pedro II

Dans l'ordre du symbole, Lula a promis que le parlement de Brasilia voterait une loi créant une université afro-brésilienne, qui devrait accueillir cinq mille Brésiliens et autant d'Africains. Et cela en mémoire de l'abolition de l'esclavage au Brésil en 1888. Or Lula n'a pas cru nécessaire à la vérité historique de rappeler que la décision d'abolir l'esclavage fut prise par l'empereur Pedro II (Pierre II) de la maison capétienne de Bragance. Au terme de sa tournée dans six pays africains, le président brésilien s'est rendu en visite officielle en Afrique du Sud, mais, contre toute attente, il a renoncé à assister à la finale de la Coupe du monde de football. Sans doute était-il déçu par l'élimination de la Seleçao, en quart de finale, par la Hollande.

Pas très *fair play* de la part du représentant d'un pays qui doit organiser la prochaine Coupe du monde en 2014. Et ce n'est pas très malin quand on veut promouvoir les produits nationaux, Car, parmi les sponsors du Mondial, figurait le brésilien Marfrig, l'une des plus grandes entreprises alimentaires au monde et qui, dans les stades, vantait les avantages de sa marque Seara.

La présence de panneaux publicitaires portant des marques quasiment inconnues des consommateurs de l'hémisphère Nord fut d'ailleurs une des curiosités commerciales du Mondial 2010. Une curiosité et un indicateur de tendance au moment où des multinationales comme Nestlé, Unilever, Danone ou L'Oréal fourbissent leurs armes pour conquérir de nouvelles parts sur les marchés émergents. L'Oréal, sous réserve que son actionnariat, majoritairement français, ne soit pas déstabilisé par les actuelles affaires Bettancourt, Woerth et compagnie. ■

Guy C. Menusier

Service public

La Commission européenne a approuvé, le 20 juillet, le mécanisme de financement à long terme de France Télévisions, dont la publicité représentait 25 à 30 % des recettes avant que soit entamée sa suppression. En compensation, l'État a promis une nouvelle subvention, financée par deux nouvelles taxes, l'une sur les messages publicitaires, payée par les chaînes de télévision, et l'autre sur les communications électroniques, payée, entre autres, par les les opérateurs de câble ou satellite.

Bruxelles souligne que « *la réforme* [...] *prévoit aussi un nouveau cahier des charges* [...] *pour France Télévisions qui renforce encore* [sic] *sa mission d'intérêt général* ».

Tandis que le Premier ministre Britannique prépare la *BBC* à des « *mesures difficiles* », un milliard et demi d'euros devraient s'ajouter, d'ici 2012, à la redevance audiovisuelle (121 euros par foyer en 2010) pour alimenter les caisses d'un "service public" pléthorique. Que le public se rassure : il pourra continuer à s'émouvoir devant les romances homosexuelles de *Plus belle la vie*.

Dans la soirée du 18 juillet, à partir de 21 h 35, *France 2* a certes gratifié d'un opéra 601 000 téléspectateurs. L'audience étant au rendez-vous (4,6 % de "parts de marché"), l'expérience sera sans aucun doute renouvelée chaque semaine... De toute façon, s'ils ne l'ont pas encore fait, les amateurs ne manqueront pas de zapper sur *Mezzo*. ❑ **G.D.**

Rigueur et faux-semblants

Seul le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche « ***n'est pas soumis à la rigueur*** », a déclaré François Fillon le 16 juillet, en réponse à un journaliste l'interrogeant à Tokyo. Nos confrères n'ont pas manqué de relever l'immixtion, dans le discours du Premier ministre, d'un terme jusqu'alors tabou. Peut-être cela rendra-t-il caduc l'emploi des néologismes proposés par Christine Lagarde et Jean Arthuis – la première défendant la « *rilance* » et le second la « *croiseur* ».

Si la querelle sémantique apparaît bien futile, elle prépare vraisemblablement l'opinion publique à la hausse des impôts. Laquelle adoucirait pourtant la rigueur, selon l'ancien ministre Alain Madelin, qui prône, à l'opposé, des réformes structurelles, dénonçant, par exemple, l'étatisation de la Sécurité sociale, et appelant à revenir à « *l'esprit mutualiste* » susceptible de responsabiliser ses bénéficiaires.

Mise en garde chinoise

Le fardeau des déficits va peser d'autant plus lourd que le FMI et la Banque de France s'accordent pour réviser à la baisse les prévisions de croissance pour 2010. Pour ne rien arranger, l'agence chinoise Dagong Global Credit Rating a dégradé de trois rangs la notation de la dette souveraine française, à AA- avec des perspectives négatives. Sans doute cette évaluation n'accapare-t-elle pas la même attention que celles de Fitch, Moody's et Standard & Poor's. Reste « *que les bailleurs de fonds chinois aussi frileux que les autres ne se hasarderont désormais à prendre du papier français que si le taux est beaucoup plus rémunérateur que celui appliqué au papier mieux noté* », avertit le blog *Royal Artillerie*. « *Mécaniquement le service de la Dette s'alourdit et comme prévu, ce poste budgétaire vient maintenant en tête des dépenses de l'État.* » Le Premier ministre l'a martelé au Japon : le déficit sera ramené de 8 % du PIB aujourd'hui à moins de 3 % d'ici trois ans. On voudrait le croire. ■ **G.D.**

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc, Marc Savina
Société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux
Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier
Monde : Philippe Maine, Pascal Nari
Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques : Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées : Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

❑ CALCUL INTENSIF

En route vers l'exaflops !

La technologie participe pleinement des rivalités internationales. En témoigne l'importance des supercalculateurs exposée ci-dessous – un instrument parmi d'autres au service de la "puissance", sans laquelle la "souveraineté" n'est qu'une coquille vide.

Lundi dernier, 26 juillet, le président de la République a participé à la 35e conférence internationale sur la physique des hautes énergies. Fier d'accueillir l'événement, qui ne s'était plus tenu en France depuis vingt-huit ans, l'Élysée avait souligné la « *signification particulière* » que lui conférait la présentation des premiers résultats du LHC – un accélérateur de particules installé à Genève « *ayant battu tous les records de puissance* ».

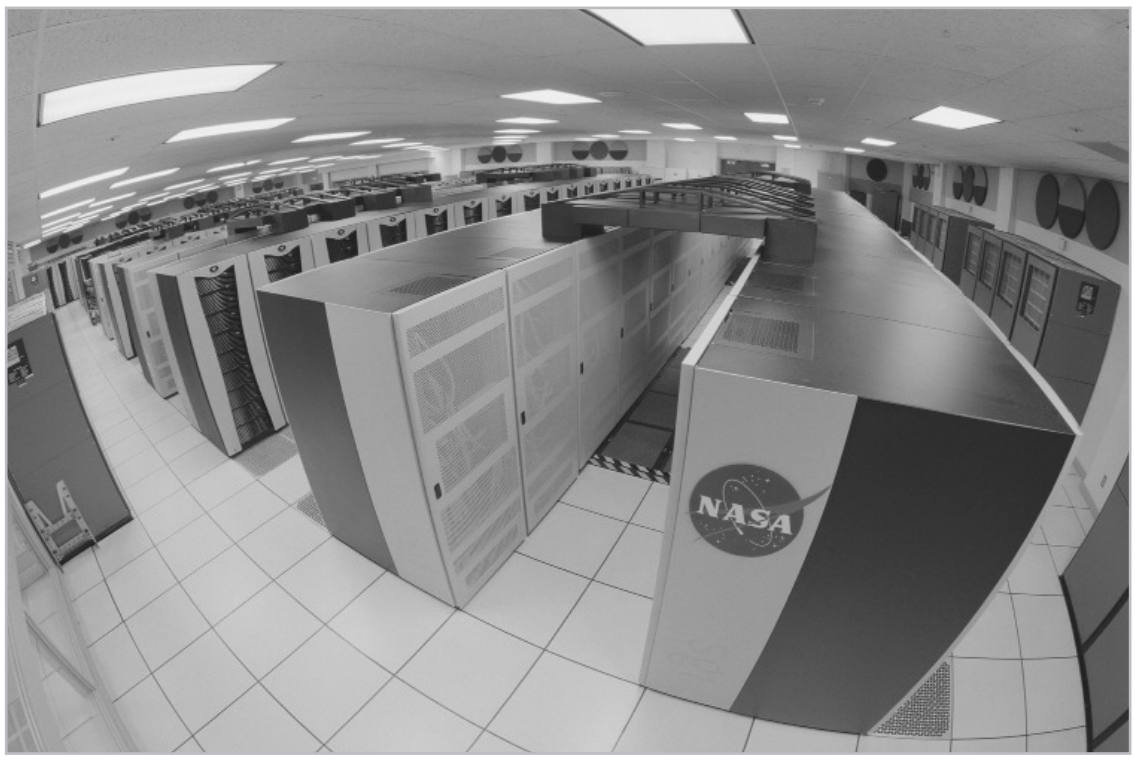

Un impératif industriel

Ces travaux requièrent des calculs intensifs. Outre la recherche scientifique, l'industrie et la finance partagent ce besoin, mis en exergue par Pierre-Heny Suet, Joël Hamelin et Jean-Loup Loyer dans une "note de veille" du Centre d'analyse stratégique publiée courant juillet. Un besoin auquel répondent des supercalculateurs, qui réalisent en un jour la tâche qu'un ordinateur personnel mettrait cent cinquante ans à accomplir. Leur puissance, traduite en opérations par seconde, ou flops, double presque chaque année, et les simulations numériques s'affinent à mesure que croissent leurs performances. Alors qu'il construisait quelque soixante-dix ailes pour valider la fiabilité d'un avion dans les années quatre-vingt, Boeing n'en fabrique plus qu'une dizaine aujourd'hui ; quant au CEA, il développe désormais des têtes nucléaires sans pratiquer aucun essai. C'est dire combien la compétitivité, voire l'autonomie stratégique de la France, dépendent de l'accès aux supercalculateurs.

Les plus performants sont implantés aux États-Unis, qui disposent de 56 % de la puissance cumulée des cinq cents premiers ordinateurs mondiaux, devançant l'Union européenne (30 %), la Chine et le Japon. La France, qui s'était laissé distancer, aurait consacré d'importants efforts depuis 2007 pour revenir dans la course. En trois ans, sous l'impulsion d'une structure créée à cet effet (GENCI), elle a multiplié par trente ses capacités. Le Centre d'analyse stratégique a salué l'« *une des meilleures dynamiques de croissance mondiales en 2009* ». Cela dit, la machine la plus performante de l'Hexagone stagne au dix-huitième rang mondial. De nouveaux progrès sont attendus cette année, avec l'extension des capacités de la machine Jade du CINES, et la mise en service d'un supercalculateur pétaflopique [1] par la direction des applications militaires du CEA. Enfin, d'ici un ou deux ans, Bruyères-le-Châtel (Essonne) accueillera un Très Grand Centre de calcul (TGCC). Cette initiative s'inscrit dans le projet PRACE (Partnership for Advanced Computing in Europe), grâce auquel les scientifiques français ont accès, depuis le 1er juin, au supercalculateur de Jülich (Allemagne), le seul approchant aujourd'hui le pétaflops en Europe.

Bien qu'ils ne représentent que 30 % du marché mondial, les États-Unis fournissent 95 % des grands ordinateurs. Outre-Atlantique, le développement des nouvelles générations de supercalculateurs serait largement financé sur fonds gouvernementaux. « *Vouloir préserver une certaine autonomie européenne* [...] *demande que soit compensé le handicap existant* », ont averti les héritiers du Plan. Le cas échéant, il faut espérer que l'État saura épargner à Bull les déboires qu'il a traversés jadis... Sinistres conséquences d'un colbertisme décadent !

Bull, seul en Europe

Le "champion national" de l'informatique n'en est pas moins devenu, depuis les retraits de Siemens et de Philips, le seul constructeur européen de supercalculateurs. Mais les microprocesseurs utilisés dans ces machines demeurent à 99 % nord-américains. Autrement dit, la France reste totalement dépendante d'approvisionnements extérieurs pour le composant de base. « *La Chine, en revanche, vient de s'affranchir de cette dépendance en construisant un supercalculateur de classe téraflops basé sur des processeurs Loongson 3A chinois.* » Pékin entend bien maîtriser chacun des maillons de la chaîne technologique.

L'exploitation des supercalculateurs requiert une programmation plus complexe que celle d'une machine ordinaire. Une tâche pour laquelle seules quelques dizaines de spécialistes bénéficieraient en France des compétences nécessaires. Or, « *pour Hewlett Packard, par exemple, le logiciel représente désormais plus des deux tiers des coûts de production* »... D'où la proposition du Centre d'analyse stratégique de créer des formations qualifiantes en calcul intensif de la licence au doctorat.« *À l'heure où le nombre d'étudiants inscrits en science connaît une baisse très préoccupante, c'est à vous de faire vivre l'amour de la science* », a lancé le chef de l'État a l'adresse des chercheurs. Selon Nicolas Sarkozy, « *c'est la destinée de l'homme que de créer sans cesse* ». Une fois n'est pas coutume, Maurras ne disait pas autre chose : « *Animal industrieux, voilà, je pense, la définition première de l'homme* », a-t-il écrit dans un texte révélé par *Maurras.net*. « *Il ne peut rien laisser en place. Il lui faut défaire et refaire, décomposer pour le recomposer sur un autre plan tout ce qu'il trouve autour de lui, et son système de remaniement perpétuel l'aura conduit, de proche en proche, à interposer sa main, son travail, sa peine et son art entre toutes les matières premières que la nature lui fournit et que jadis il utilisait telles quelles.* [...] *L'admirable, l'humain et le divin de cette triomphale aventure, c'est que jamais la joie d'aucune réussite n'y fit retarder l'âpre effort industriel.* »

Assez de romantisme !

Aussi la tentation de fuir un univers gangrené par la technologie relève-t-elle du romantisme. À la différence du président de la République, cependant, nous nous garderons de nous en remettre à la science dans l'espoir « *que l'humanité progresse réellement* ». « *Le progrès ou, pour mieux parler, les progrès, loin de nous délivrer de notre condition, la précisent en la compliquant* », écrivait encore Maurras. « *À l'homme volant s'ajoutera la ville volante, vertigineuse colonie d'une métropole adorée et dans laquelle la discipline sociale, la stabilité sociale sera, comme aujourd'hui sur le pont d'un navire, la condition première de cet heureux triomphe de l'art humain servi par la richesse et la diversité de lois de l'univers. Bien assurés de l'immuable, émerveillons-nous des belles métamorphoses cachées dans l'abîme du Temps. La vérité politique et sociale qui nous conduit n'a pas la forme du regret. Elle est plutôt désir, curiosité, solide espérance apportant les moyens de réaliser l'avenir avec une imperturbable sécurité.* » En route vers l'exaflops ! ■

Grégoire Dubost

[1] Selon les préfixes du système international d'unités, 1 téraflops = 10^{12} flops ; 1 pétaflops = 10^{15} flops ; 1 exaflops = 10^{18} flops ; etc.

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

4 000 euros : c'est urgent

❑ Voici un substantiel numéro de vacances, que vous pourrez faire lire à vos amis ou à vos voisins de plage pendant tout le mois d'août, pour leur faire connaître l'Action française et notamment les avantages de la monarchie sur la république en ce début de XXIe siècle, avec l'article très complet de Jean-Philippe Chauvin sur « *l'actualité de la monarchie* ».

Hélas, les finances du journal sont toujours préoccupantes : il nous manque encore 4 000 euros pour faire face à nos échéances de fin juillet et continuer à paraître.

Alors, si vous voulez retrouver votre journal à la rentrée, aidez-nous à passer ce cap difficile. Envoyez votre don sans tarder à *L'Action Française 2000*. C'est vital. Merci d'avance.

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à cette adresse : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 9

Versements réguliers : Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Marius Guigues, 10,68 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Jean-Pierre Lamy, 30 ; Henri Morfin, 32 ; Louis Moret, 100 (trois mois) ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Jean-Pierre Plénat, 22,50 ; frère Placide Lingry, 25 ; François Bigeard, 50 ; Mlle Marie-Suzanne de Benque d'Agut, 130 ; Aimé Richardt, 100 ; Jacques Lamonerie, 1 000 ; Mme Monique Labadie, « *en souvenir de Pierre Juhel, ami de toujours, jusqu'à sa mort, de notre famille* », 100.

Total de cette liste :	**1 734,46 €**
Listes précédentes :	7 083,58 €
Total :	**8 817,84 €**

Prochain numéro de *L'Action Française 2000* le jeudi 2 septembre

❑ MÉDIAS

La "grande presse" en revue

Concurrencés par les "gratuits" et l'influence grandissante de la Toile, quelques titres historiques conservent une notoriété exploitée par leurs propriétaires, convaincus par Jean-Paul Sartre que « *l'argent n'a pas d'idées* ».

Nous ne parlerons ni de l'affaire Woerth ni du Tour de France qui permettent de ne pas voir que François Fillon a hissé les couleurs "canaques" à côté du drapeau français en Nouvelle-Calédonie ; pour ce dernier numéro avant les vacances, je voudrais que nous nous arrêtions un instant sur l'état de la presse française, dans laquelle notre journal représente un des rares titres indépendants.

Capitalisme communiste

Tournons-nous vers la grande presse, celle dont "on parle", la presse officielle de la République, les grands titres nationaux. Il faut constater qu'à ce niveau il n'existe plus qu'un seul journal d'opinion, *L'Humanité*, vieux survivant que son passé stalinien empêche de regarder comme un diplodocus sympathique. La société capitaliste propriétaire se montre fort discrète sur le financement actuel de cette feuille qui ne bouclait son budget que grâce à l'or de Moscou.

La Croix ne serait-elle pas un journal d'opinion ? Son titre annonce des convictions mais l'étiquette cache le contenu du bocal. Le président du directoire du groupe Bayard-Presse, Bruno Frappat, ayant étudié la théologie au *Dauphiné Libéré* et au *Monde*, on ne s'étonnera pas de lire dans ses colonnes des articles comme le « *Retour des grandes noces* » (30/06) qui parle de fête du couple après passage à la mairie. Le sacrement doit figurer entre les lignes, près de la conclusion. On se croirait dans *Marie France* !

L'évolution de *Libération* explique les changements de la grande presse à la fin du XXe siècle, évolution qui se poursuit actuellement. Fondée en 1973 sous l'égide de Jean-Paul Sartre, cette feuille se portera peu à peu vers la gauche sociale-démocrate sous la houlette de Serge July, ancien des Jeunesses communistes, après le retrait de l'écrivain. *Libération* deviendra plus modéré, tout en conservant son style libertaire et son goût pour la contre-culture. Inspiré au départ par Sartre, Michel Foucault et d'autres intellectuels de l'extrême gauche, *Libération*, après des ennuis financiers, fut repris par Édouard de Rothschild qui détient près de 40 % des actions et a fait entrer dans le capital un patron de presse italien. Le groupe Suez y possède aussi des intérêts. Dans un journal devenu politiquement présentable, le gauchisme peut poursuivre son travail de sape dans les intelligences et dans les mœurs au service d'un grand capital plus ou moins apatride.

Malgré l'opposition de Nicolas Sarkozy, *Le Monde* a été repris cette année par le triumvirat Bergé, Niel, Pigasse. On ne présente pas Pierre Bergé, entrepreneur en confection de luxe, "proche", comme dit pudiquement sa biographie, d'Yves Saint Laurent, propriétaire du magazine *Têtu* que peu de nos lecteurs ont lu ou même touché. Matthieu Pigasse a tout pour diriger le grand journal de la bourgeoisie de gauche : P-DG de Prunier, il est spécialisé dans le caviar. Xavier Niel possédait en 2009 la douzième fortune de France. Il a commencé dans le minitel rose et est propriétaire des droits des chansons de feu Claude François.

Costume trois pièces

Passons au *Figaro* dont la maison mère, la Socpresse, appartient à 100 % depuis l'automne 2004 au groupe industriel Marcel Dassault dirigé par Serge Dassault. Ah, *Le Figaro* ! Son carnet si précieux pour la vie sociale, son courrier des lecteurs qui laisse à croire qu'on se trouve dans les colonnes d'un journal de droite ! Si le débraillé affecté de *Libération* effarouche encore le lecteur bien-pensant, le costume trois pièces du *Figaro* le rassure. Entre gens de bonne compagnie, pas d'idées subversives ! Et *Le Figaro* qui affirme sans rire que Sarkozy est un homme de droite, pousse gentiment et poliment ses lecteurs dans les bras du mondialisme pour qui les traditions nationales représentent des boulets à rejeter. On est loin du *Figaro* conservateur dont le libéralisme se piquait de beau langage et d'élégance classique quand Thierry Maulnier et Pierre Gaxotte y tenaient des chroniques.

Suivre la voie ouverte par *France Soir*

Au fond, le modèle, ou plutôt l'inspirateur de la grande presse d'aujourd'hui dans la société de masse où nous vivons, c'est Pierre Lazareff, qui fit le succès de *France Soir* : des articles faciles à lire, peu ou pas d'idées, une vague teinture, ici populaire, là plus chic, un soupçon de droite ou de gauche, et un mol abandon aux "faits de société", à l'évolution libérale des goûts et des mœurs, au libéralisme sous toutes ses formes.

Dans sa pièce *Nekrassov* qui fustigeait l'anticommunisme, Sartre écrivait en 1955 « *l'argent n'a pas d'idées* ». L'argent n'a que des intérêts, qui se trouvent souvent à gauche ; la liste des bailleurs de fonds de *L'Humanité* de Jaurès le démontre amplement. Nous sommes, nous, à l'Action française, indépendants des puissances d'argent, indépendants de « *la fortune anonyme et vagabonde* », pour reprendre l'expression du duc d'Orléans dans son discours de San Remo (22 février 1899). C'est dur dans les temps qui courent, d'autant plus dur que nous sommes aussi indépendants de tout parti, libres de toute idéologie, et que nous concluons au nationalisme intégral, c'est-à-dire à la monarchie traditionnelle, parce que là, et là seulement, se trouve l'intérêt de la France. ■

Gérard Bedel

La guerre n'est pas finie

Quarante-huit ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendante, nostalgiques du FLN ou de l'OAS continuent de se livrer bataille.

En témoigne la proposition de loi enregistrée à la présidence du Sénat le 7 juillet, dont l'exposé des motifs dénonce « *un détournement de la vocation du mémorial national du quai Branly* ».

Soutenu par une vingtaine de collègues, le communiste Guy Fischer demande que soient retirés les noms des victimes de la fusillade de la rue d'Isly figurant sur la colonne centrale depuis le 26 mars dernier. Il propose également que soient reconnues officiellement les souffrances infligées aux victimes de l'OAS, dont les membres ne pourraient plus faire l'objet d'un hommage public – les prises de paroles étant alors bannies des cimetières.

Bien qu'il prétende œuvrer « *à la réconciliation des mémoires et à l'apaisement des rapports entre la France et l'Algérie* », le sénateur du Rhône souffle sur les braises d'un passé douloureux. ■

Une économie ouverte...

Commentant le "tableau de bord 2010 de l'attractivité de la France", le gouvernement a affirmé sans scrupule que le pays recueillait les fruits des réformes structurelles engagées grâce à lui. Le bilan se veut positif, comme en témoigne le communiqué de presse diffusé pour l'occasion : « *La France apparaît comme un pays carrefour de l'investissement international : 3e pays d'accueil de l'investissement direct étranger dans le monde et seconde destination européenne des investissements étrangers créateurs d'emplois. Les filiales de groupes étrangers contribuent largement à l'activité du secteur manufacturier* [...] *: elles réalisent 30 % de la valeur ajoutée, emploient un salarié sur quatre et sont à l'origine de 20 %* de la [recherche et développement] conduite sur notre territoire. Les compétences étrangères sont également à l'honneur [...] : *avec près de 250 000 étudiants accueillis, la France est le 4e pays mondial d'accueil des étudiants en mobilité.* » Cela suffira-t-il à consoler les victimes des délocalisations ? ■

» DÉCHÉANCE

Tout étranger ayant acquis la nationalité française pourra-t-il en être déchu en cas de condamnation à une peine de prison ferme d'une durée supérieure à trois mois ? Tel est le souhait de Damien Meslot, député UMP du Territoire-de-Belfort, auteur d'une proposition de loi en ce sens enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 13 juillet.

» PUNITION

Conséquence inattendue d'un concours photo, l'outrage public au drapeau est désormais passible d'une contravention de 5e classe (1 500 euros d'amende, et 3 000 en cas de récidive). Cela depuis la publication au Journal officiel d'un décret du 21 juillet. (*Journal d'un avocat*, 23/07/2010)

» DÉCADENCE

Que reste-t-il de la Ve République ? Dressant le bilan de la session parlementaire, le gouvernement a observé, avec satisfaction, que vingt lois d'origine parlementaire avaient été adoptées en 2009-2010. Soit une augmentation de 70 % par rapport à la session précédente.

» DISPERSION

Le Premier ministre a présenté le 30 juin un décret supprimant une vingtaine de commissions et autres instances administratives. Le gouvernement en avait déjà supprimé 211 en 2009. Loin de rompre avec la dispersion, cependant, il vient d'ouvrir un portail Internet « *pour mieux connaître les radio-fréquences* », et de lancer une nouvelle mission pour « *évaluer l'avenir numérique de la radio* ». Quant au président de la République, il a prié Lionel Stoléru de plancher sur les déséquilibres du commerce mondial ; son rapport, attendu pour la mi-septembre, sera sans nul doute riche en révélations.

» PARITÉ

Pour la première fois, une femme a été brevetée instructeur commando, apprend-on sous la plume de Jean-Dominique Merchet (*Secret Défense*, 21/07/2010). Le capitaine Marie Marchal serait paraît-il très sportive, pratiquant le foot et la triathlon. « *Comme partout, si l'on fait ses preuves, on est accepté* », a-t-elle déclaré à *Terre information magazine*.

❑ BRUNO GOLLNISCH

Élargir la base du FN

L'avenir du Front national ne sera pas sans conséquence sur l'évolution du paysage politique. C'est pourquoi nous avons interrogé son vice-président, sans prendre parti dans la "guerre de succession" l'opposant à Marine Le Pen.

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – Dans la "guerre de succession" qui vous oppose à Marine Le Pen, vous n'êtes pas le favori du chef. Pourrez-vous gouverner le Front national contre la volonté de Jean-Marie Le Pen ?

BRUNO GOLLNISCH – Il est indiscutable que Jean-Marie Le Pen a marqué de son empreinte le mouvement national. Sa stature exceptionnelle lui conférait dans ce mouvement une grande autorité. J'aurais préféré qu'il conservât une position arbitrale qui pouvait atténuer les frictions résultant nécessairement d'une telle compétition, quelle que soit la volonté des principaux protagonistes. Cependant, je n'ai pas la prétention de lui interdire d'exprimer une préférence, comme il a souhaité le faire. Je maintiens toutefois résolument ma candidature, car je pense disposer des qualités nécessaires à la direction de ce mouvement. Une fois le congrès passé, il n'y a aucune raison de penser que Jean-Marie Le Pen pourrait contrecarrer son successeur. Ce dernier, quel qu'il soit, sera d'ailleurs légitimé par la décision des adhérents. Cela n'exclut pas des évolutions dans le mode de gouvernement.

Photo Parlement européen

La France est une réalité charnelle

Sur le plan doctrinal, on vous prête une sensibilité maurrassienne, contre-révolutionnaire. Qu'en est-il en réalité ?

Je suis très opposé à la conception purement idéologique de la nation française telle qu'elle nous est présentée, par exemple, à l'issue des réflexions du ministre en charge de l'Identité nationale, M. Éric Besson. Pour moi, la France est une réalité charnelle, culturelle, spirituelle, et n'a certes pas commencé en 1789, même si la Révolution fait partie de notre histoire. Sur le plan philosophique, je suis hostile aux conceptions "constructivistes", par lesquelles l'homme, méprisant les réalités, délaissant son héritage, prétend fonder la société tout entière sur l'exercice de sa seule raison. Ce fut le cas de toutes les révolutions. La révolution française, héritière des "Lumières" - et je mets volontairement ce terme entre guillemets, car il y a beaucoup d'obscurité dans ces "lumières" -, prétendait fonder la société sur la raison individuelle, la révolution marxiste sur la classe sociale, la révolution nationale-socialiste sur la race. On sait ce qu'il en est advenu de ces philosophies qui prétendaient faire le bonheur de l'humanité, et qui ont débouché sur le totalitarisme, ce qui est inéluctable dès lors que l'on fait violence à la réalité, qui nécessairement résiste.

Comment définiriez-vous le positionnement politique de votre rivale ? Quels sont vos principaux points de désaccord ?

Il m'est assez difficile de répondre à cette question, car l'émergence politique de Marine s'est faite sur le thème de la "dédiabolisation", de la modernisation du discours, et d'une certaine distanciation par rapport à la ligne suivie jusqu'alors. Je ne sais pas si c'était son intention. Je sais que c'était le concert unanime des médias autour d'elle. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il semble qu'elle soit revenue à une stratégie de stricte "orthodoxie". Je préfère vous dire simplement ce que je crois, à charge par elle de dire si elle est d'accord ou non.

Comme je vous l'ai indiqué à l'instant, je pense qu'il est indispensable de prendre on compte l'ensemble de la réalité française, et non pas les éléments idéologiques hérités de la Révolution. Dans cette réalité, l'élément le plus menacé, c'est la substance démographique, autant dire notre peuple lui-même. Il faut non seulement inverser le courant de l'immigration massive de peuplement, mais il faut aussi une politique hardie d'accueil de la vie et de la famille. Par ailleurs, il est nécessaire de montrer que notre nationalisme est compatible avec des valeurs universelles ; il ne procède ni du racisme que nos adversaires prétendent, ni d'une quelconque xénophobie Défendant notre identité, nous défendons aussi implicitement celle des autres peuples.

Contrairement à l'assertion de Mitterrand dans son dernier discours au Parlement européen de Strasbourg, le nationalisme, ce n'est pas la guerre. Les nationalismes révolutionnaires peuvent conduire à la guerre, mais la nation est encore un cadre performant de garantie des libertés et de la prospérité de ses membres.

J'estime que le dogme des bienfaits prétendus de la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux a des effets ravageurs sur notre société et notre économie. Luttant contre le mondialisme, je veux un protectionnisme moderne et raisonnable, accompagné en revanche de la destruction, à l'intérieur de notre pays, des carcans de la bureaucratie et du fiscalisme.

J'entends moraliser, non seulement la vie politique, mais, ce qui est lié, la vie économique. En particulier, les modes de recrutement par cooptation des principaux dirigeants économiques français sont un véritable scandale. Une petite camarilla s'octroie tous les sièges de conseils d'administration et s'empiffre cyniquement sans aucun frein et sans aucun contrôle.

Enfin, sur le plan international, je veux nous affranchir de la tutelle américaine, et renouer avec des alliances conformes à notre tradition nationale...

Sur la question des rapports avec les autres partis et mouvements de la droite, quelle est votre position ?

Contrairement à ce qui a été prétendu, je n'ai pris aucune décision et ne suis lié par aucun accord. Je pense cependant que nous sommes trop peu nombreux pour nous permettre de nous diviser, et qu'il est nécessaire de conserver le maximum de cadres de notre action. Le Pen lui-même a montré, en recevant Bruno Mégret à son domicile en 2007, que le pardon réciproque des offenses était non seulement moralement louable, mais aussi politiquement nécessaire. Tout cela doit être envisagé au cas par cas et il est actuellement prématuré de tirer des plans sur la comète.

Je suis pour un élargissement systématique de notre mouvement. Je pense qu'il est des mouvances qui sont aujourd'hui orphelines, comme par exemple les souverainistes de droite qui ont suivi Philippe de Villiers ou les souverainistes de gauche qui ont suivi Jean-Pierre Chevènement. Nous devons systématiquement élargir notre base.

Quelels alliances ?

Quant aux alliances, je suis également très libre à ce sujet. Une alliance suppose en premier lieu des partenaires qui en soient demandeurs. Deuxièmement, elle suppose qu'ils soient loyaux. Enfin et surtout elle requiert qu'ils acceptent de mettre en oeuvre tout ou partie de notre programme, au nom de l'intérêt national. Je constate qu'il n'y a pas pour le moment de tels partenaires à l'horizon. Mais s'il s'en présentait, je ne vois pas pourquoi nous devrions les refuser !

Enfin, une question qui intéressera particulièrement nos lecteurs : pourquoi ne pas revenir défiler avec nous le jour de la fête nationale de Jeanne d'Arc ?

Quels que soient notre diversité, et même nos oppositions ou nos désaccords, il est des symboles d'unité nationale auxquels nous pouvons parfaitement participer. Ceci étant, je crois que c'était une bonne idée que de "fusionner", si j'ose dire, la fête de la patrie et celle du travail, que l'on ne saurait laisser aux organisations de gauche et d'extrême gauche. La concurrence que nous leur livrons sur ce terrain est utile et salutaire.

Propos recueillis par Stéphane Blanchonnet

La "diversité" en marche

Le Centre d'analyse stratégique aurait pour mission « *d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale ou culturelle* ». En conséquence, il aurait mandaté le cabinet Deloitte pour réalisé une étude sur « *la promotion de la diversité dans les entreprises* », censée mettre en valeur « *les meilleures pratiques* » dans ce domaine.

Sont donnés en exemples, entres autres : Casino, qui a lancé une campagne de "testing" afin « *d'évaluer les pratiques de recrutement et d'identifier les discriminations liées à l'origine* » ; Johnson & Johnson, un fabricant américain de produits pharmaceutiques, qui « *a indexé une partie des bonus de son personnel dirigeant sur le respect des objectifs diversité* ».

Reconnaissons aux auteurs du rapport le mérite d'avoir plus ou moins confessé leur idéologie en reconnaissant que « *la diversité est une notion à géométrie variable* » et qu'il est impossible de « *cerner exactement l'étendue* » des "discriminations". Surtout lorsqu'on affirme « *qu'elles prennent racine dans des stéréotypes véhiculés par la société elle-même* » et qu'une « *grande majorité* [...] *sont indirectes et inconscientes* ». Même si « *le recul et les chiffres manquent bien souvent pour évaluer des pratiques* », on n'échappe pas aux recommandations. Ainsi est-il proposé « *d'introduire le lieu de résidence dans les critères de discrimination définis par la loi* », où l'on semble décidé à glisser tout et n'importe quoi. ❑

La voie de l'espérance

Dans un ouvrage consacré à Jeanne d'Arc, François-Marie Algoud rappelle la chronologie de la belle épopée que Maurras a présentée comme la parfaite illustration de la vertu d'espérance et du "Politique d'abord".

Suivent des extraits du procès de la Pucelle d'Orléans, puis de grands textes politiques tirant les leçons qu'elle a laissées, où se rejoignent les voix de Charles Péguy, de Maurras, de Maxime Real del Sarte, de saint Pie X, de Pie XI et de Pie XII.

L'auteur reste un bouillant camelot du Roi, rappelant la manière dont la fête nationale a été arrachée à la République.

Qu'il soit vivement remercié d'inviter « *les chrétiens et Français, avec la grâce de Dieu, à éveiller des vocations, affirmer des jugements calmer les doutes, troubler l'erreur* ». ❑

✓ François-Marie Algoud : *Sainte Jeanne d'Arc - La voie de l'espérance* ; éd. de Chiré, 80 pages, 12 € ; disponible à nos bureaux.

❑ KOSOVO

Subtilités juridiques

La Cour internationale de justice a estimé conforme au droit international la déclaration d'indépendance du Kosovo. Aux subtilités juridiques de son raisonnement fait écho la désinvolture des déclarations politiques.

Administré par l'ONU depuis 1999, le Kosovo avait proclamé son indépendance le 17 février 2008, lors d'une session extraordinaire de son parlement. À la demande de la Serbie, l'Assemblée générale des Nations unies avait saisi la Cour internationale de justice (CIJ) sur la légalité de cette déclaration. Par dix voix contre quatre, la Cour a conclu, le 22 juillet, que le droit international n'avait pas été violé. Ce faisant, les juges de La Haye ont-ils reconnu l'indépendance du Kosovo ? Pas tout à fait.

Décryptage d'un raisonnement

Il incombait à la Cour, selon ses propres explications, de déterminer « *si le droit international applicable interdisait ou non cette déclaration* ». Mais elle n'était pas tenue « *de prendre parti sur le point de savoir si le droit international conférait au Kosovo un droit positif de déclarer unilatéralement son indépendance, ni, a fortiori, sur le point de savoir si le droit international confère en général à des entités situées à l'intérieur d'un État existant le droit de s'en séparer unilatéralement* ». D'ailleurs, c'est en donnant satisfaction à la Serbie que la CIJ aurait étendu la portée du droit international...

La Cour s'est donc bornée à examiner les règles onusiennes susceptibles de s'opposer à la déclaration incriminée. Elle s'est penchée, notamment, sur le principe d'intégrité territoriale, pour conclure que son application était « *limitée à la sphère des relations interétatiques* ». Passant en revue des déclarations d'indépendance jadis condamnées par l'ONU, elle a jugé que leur "illicité" découlait « *non de leur caractère unilatéral* », mais du fait qu'elles allaient de pair « *avec un recours illicite à la force ou avec d'autres violations graves de normes de droit international général* ». À ses yeux, « *le caractère exceptionnel des résolutions susmentionnées semble confirmer qu'aucune interdiction générale des déclarations unilatérales d'indépendance ne saurait être déduite de la pratique du Conseil de sécurité* ».

S'interrogeant sur sa compétence, la Cour ne devait tenir compte « *ni de la nature politique des motifs qui pourraient avoir inspiré la demande, ni des conséquences politiques que pourrait avoir son avis* ». On ne reprochera pas aux juges de faire leur travail. Aussitôt l'avis connu, cependant, la France s'est empressée d'appeler les États n'ayant pas reconnu le Kosovo « *à ne plus tarder davantage pour le faire* ». Son message s'adressait plus particulièrement aux cinq membres de l'Union européenne ayant refusé, jusqu'à maintenant, de lui emboîter le pas : d'une part, l'Espagne, la Roumanie et la Slovaquie, qui craignent d'alimenter des revendications séparatistes ; d'autre part, Chypre et la Grèce, en raison de leur différend avec la Turquie.

Incantations du Quai d'Orsay

« *Pensant à la déception probable des Serbes* », Bernard Kouchner leur a renouvelé son « *amitié personnelle* ». Gageons que cette désinvolture n'aura pas été très appréciée à Belgrade, capitale d'un État amputé de son berceau historique. Le ministre serbe des Affaires étrangères, Vuk Jeremic, a jugé « *crucial* » que ses concitoyens « *ne répondent pas aux éventuelles provocations* ». « *Il est primordial de garder notre calme, de rester persévérants, résolus et unis dans la poursuite de ce combat* » qui ne peut être que « *pacifique* », a-t-il déclaré (*Coulisses de Bruxelles*, 22/07/2010). Son homologue français appelle à « *surmonter de manière pragmatique les problèmes concrets demeurant entre Belgrade et Pristina, dans l'intérêt de tous et d'abord de la communauté serbe du Kosovo* ». Pour l'heure, ce ne sont que des mots. ■

Grégoire Dubost

La CEDH contre les crucifix

La Cour européenne de droits de l'homme (CEDH) a déclenché un tollé européen sans précédent en se prononçant contre l'Italie, qui refusait d'enlever les crucifix des salles de classes, comme le demandait une Italienne d'origine finlandaise Mme Soile Lautsi, qui s'est plainte à ladite Cour. Afin de donner une base légale à sa décision, la Cour a créé une obligation nouvelle selon laquelle l'État serait « *tenu à la neutralité confessionnelle dans le cadre de l'éducation publique où la présence aux cours est requise sans considération de religion et qui doit chercher à inculquer aux élèves une pensée critique* ». En d'autres termes, commente Grégor Puppinck dans *L'Osservatore Romano*, « *la Cour affirme dans l'arrêt Lautsi qu'une société, pour être démocratique, doit renoncer à son identité religieuse* » (d'après Zenit.org du 21 juillet). L'Italie a fait appel de cette décision devant la Grande Chambre de la Cour de Strasbourg. Cet appel a été entendu le 30 juin dernier. Le jugement est attendu pour l'automne.

Levée de boucliers

Déjà vingt pays (Arménie, Bulgarie, Chypre, Grèce, Lituanie, Malte, Monaco, Roumanie, Fédération de Russie, Saint-Marin, rejoints par Albanie, Autriche, Croatie, Hongrie, Macédoine, Moldavie, Pologne, Serbie, Slovaquie, Ukraine) se sont opposés à la décision de la Cour et ont apporté officiellement leur soutien à l'Italie. « *L'affaire Lautsi*, ajoute *L'Osservatore romano, a une importance considérable. Elle est emblématique, elle est devenue un symbole dans le conflit actuel relatif à l'avenir de l'identité culturelle et religieuse de l'Europe.* [...] *L'Europe est diverse et seule une minorité d'États, comme la France, a officiellement renoncé à son identité chrétienne. D'autres y sont restés fidèles ou y sont revenus, comme certains anciens pays communistes. Le pluralisme religieux, le cosmopolitisme qui sert de paradigme à la réflexion de la Cour, est en réalité une fiction étrangère à l'essentiel du territoire européen.* » La France, fille aînée de l'Église, par la faute de politiciens qui ne représentent qu'eux, se vautre dans l'apostasie. Honte à eux et à la République ! ■

Michel Fromentoux

Les Belges ou des Belges ?

En Belgique, les négociations pour former le gouvernement se déroulent dans le brouillard. On se croirait à l'étape du Tourmalet. Mais ici, le col n'est toujours pas franchi. Le président du PS, Elio di Rupo, est confirmé dans sa mission de pré-formateur. En attendant Godot, les assemblées parlementaires se sont donné de nouveaux présidents. Un socialiste, ancien ministre de la Défense, André Flahaut, pour la Chambre ; un NVA (nationaliste flamand), Danny Pieters, jusqu'ici inconnu, pour le Sénat. Un nationaliste flamand à la tête de la Haute Assemblée, c'est du jamais vu ! Aussitôt, le ton fut donné. En néerlandais, en français et en allemand (les trois langues nationales), le nouveau président a déclaré : « *Ensemble nous nous efforcerons* [...] *de servir le peuple DES Belges.* » Entre cette expression et le vocable "peuple belge" il y a plus qu'une nuance... ■ **Ch.-H.B.**

Réchauffement franco-suisse

Recevant Doris Leuthard, présidente de la Confédération pour 2010, Nicolas Sarkozy a confirmé la semaine dernière l'engagement qu'il avait pris au Forum de Davos, en invitant la Suisse aux travaux préparatoires du G20 que la France présidera à partir de novembre. La Suisse est « *un partenaire essentiel pour réformer le système financier international* », a-t-il déclaré. Depuis le départ d'Éric Woerth du ministère du Budget, les relations franco-suisses se sont détendues. Néanmoins, et malgré les bisous sur le perron de l'Élysée, Mme Leuthard a exprimé son mécontentement au sujet de la transmission des fichiers volés de la banque HSBC à l'Espagne, sans consultation préalable des autorités helvétiques - contrairement aux termes d'une convention franco-suisse. Nicolas Sarkozy a promis à son hôte de ne plus déroger à cette procédure. ■ **G.C.M.**

» DÉFENSE

Afin de dégager des "marges budgétaires", Paris et Berlin chercheraient des "pistes de mutualisation" en matière de défense. Un groupe de travail sera créé à cet effet, ont annoncé Hervé Morin et Karl-Theodor zu Guttenberg le 21 juillet, alors que le ministre français recevait son homologue allemand à l'hôtel de Brienne. Le Royaume-Uni devrait néanmoins rester le partenaire privilégié de la France pour les questions militaires. En juin 2006, un "groupe de haut niveau" franco-britannique avait déjà été institué. On suivra donc avec attention la "revue stratégique de défense" entreprise par Londres, dont les premières conclusions sont attendues en octobre.

» VOLTE-FACE

Le gouvernement a manifestement changé d'avis : il faut porter de 20 à 30 % l'objectif européen de réduction des gaz à effet de serre d'ici à 2020 par rapport à 1990, proclame désormais Jean-Louis Borloo, d'accord avec ses homologues allemand et britannique. Incitées à innover, « *nos entreprises gagneraient une précieuse avance si nous prenions rapidement les mesures nécessaires* », ont affirmé les ministres dans les colonnes du *Monde* (15/07/2010). Selon eux, « *les retombées économiques directes* [...] *s'avéreraient, au bout du compte, positives* ».

» REMONTRANCE

Les équipementiers aéronautiques français se trouvent dans le collimateur de Bruxelles. En automne 2008, la France a mis en place la mesure Aero 2008 leur permettant de faire couvrir leurs risques de change par l'État. Jusqu'à présent, quatre entreprises ont bénéficié de ce ce dispositif. Bien que Paris soutienne le contraire, la Commission européenne doute que les primes versées en contrepartie de la garantie soient conformes aux prix du marché. En conséquence, elle a annoncé le 20 juillet l'ouverture d'une enquête.

» MESSIANISME

Le Parlement européen dispose d'un "Bureau de promotion de la démocratie parlementaire". En effet, l'assemblée « *a pour devoir d'exporter le concept de démocratie parlementaire dans le monde et de soutenir sa mise en place* », selon le Britannique Edward McMillan-Scott, à l'origine de sa création. Hélas, l'expérience irakienne, voire les déboires de l'Afrique, illustrent tout l'intérêt de sa démarche...

❑ AFGHANISTAN

Une photo, des promesses...

La conférence internationale organisée à Kaboul les 21 et 22 juillet s'est conclue par l'annonce de multiples promesses. Hélas, il n'est pas certain qu'elles soient tenues... Explications.

George W. Bush s'était enlisé dans "sa" guerre d'Irak et ne s'en est jamais relevé. La majorité des troupes américaines vont quitter le pays dans les mois qui viennent, mais celui-ci est toujours en proie à une quasi guerre civile et la "démocratie" instaurée par Washington et ses alliés n'y a rien apporté. Passons. Voilà Barack Obama et "sa" guerre d'Afghanistan. Tout laisse présager que les résultats seront encore pires.

Sauver les apparences

Pour sortir de cette guerre, que tout le monde croit perdue, et ne pas trop perdre la face au moment des élections, il fallait une conférence, un "processus de transition". La "communauté internationale" vient de tenir, les 21 et 22 juillet, une grande conférence qui s'est achevée par une série de promesses : les troupes étrangères quitteront le pays en 2014 ; les Afghans assureront la sécurité dans leur pays, et pour cela une aide supplémentaire de quarante milliards de dollars leur sera accordée. Le triste exemple, si proche, des sommes promises pour la reconstruction de Haïti n'incite pas à l'optimisme : les Haïtiens attendent toujours !

Si l'aide annoncée arrive vraiment, elle sera partagée en deux. Étrange décision dira-t-on. En fait, tout le monde convient que l'Afghanistan est gangrené par la corruption. Hamid Karzai soutient, non sans raison, que l'aide occidentale n'enrichit que les entreprises occidentales. Les Occidentaux disent, non sans raison également, que l'administration Karzai est corrompue. Pour résoudre le problème chacun aura sa part ! Encouragé par Washington, le président Hamid Karzai propose aux Taliban – ces fameux insurgés islamistes afghans dont les bases arrière sont au Pakistan et en Iran – de l'argent et du travail en échange de leur ralliement. Il s'est aussi engagé à mettre sur pied, avec l'aide occidentale, une police et une armée capables de sécuriser le pays.

Personne ne croit en fait à ces engagements. Mais une belle photo a été prise, où figurent le président Karzai, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon (lui est toujours souriant et ne fait pas d'effort pour le paraître), Hillary Clinton, de nombreux ministres dont celui qui représente les ayatollahs de Téhéran, ainsi que le chef de la diplomatie européenne (sic). De quoi faire la une des journaux pendant vingt-quatre heures.

Réconciliation

Derrière ces gestes médiatiques, Hamid Karzai entame un processus de réconciliation avec la majorité pachtoune (60 % de la population), avec l'appui du Pakistan. À terme, cela risque d'aboutir à une nouvelle guerre civile, comme avant l'intervention internationale. Les islamistes, actifs et dominants chez les Pachtounes, en seraient les bénéficiaires, ce qui n'a rien d'encourageant, ni pour les Afghans, ni pour la région. Les autres se défendront par tous les moyens, comme par le passé. À l'Afghanistan il faudrait un véritable arbitre. Ce rôle a toujours été joué depuis l'indépendance du pays par le roi. Washington a empêché la restauration monarchique à Kaboul. On en paye le prix. Malgré les sourires de façade et les promesses de milliards de dollars, qui ne seront tenues que très partiellement, l'avenir de ce beau pays et de son peuple, qui se révèle tellement sympathique et courageux si on se donne la peine de le connaître, n'inspire pas l'optimisme. ■

Pascal Nari

» BULGARIE

Le roi Siméon de Bulgarie a l'intention de porter plainte contre l'État bulgare, apprend-on sur le site *Noblesse et Royautés* (21/07/2010). Devant la Cour européenne des droits de l'homme, il entendrait contester les conditions liées à la restitution à la famille royale de terres et de propriétés : « *Une loi récemment votée interdit au roi Siméon et à sa sœur la princesse Marie-Louise de vendre, louer ou de construire sur les terres et les forêts restituées en 1998. À cela s'ajoute aussi, une décision de justice qui n'a pas accédé à la demande de la famille royale de lui restituer une villa et des terres dans la région de Plovdiv.* »

» PÉROU

Dans notre précédent numéro, nous signalions que selon la "presse gay" de Lima, l'ambassadeur de France au Pérou aurait demandé la légalisation des unions homosexuelles. Dans un communiqué, il a certes exprimé sa « *solidarité envers les communautés lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenre* », mais selon les observations de Jeanne Smits, « *le texte* [...] *n'évoque pas du tout le droit à l'union civile* ». « *C'est la presse gay qui prend un bras là où lui a seulement été tendue la main* », poursuit la directrice de *Présent*, qui stigmatise une « *manipulation* ».

La France en guerre...

70 % des personnes interrogées seraient hostiles à l'engagement militaire français en Afghanistan, selon un sondage Ifop réalisé pour *L'Humanité* du 8 au 9 juillet. Des chiffres préoccupants pour les autorités militaires, par ailleurs confrontées à quelques généraux turbulents... Loin de cacher leur inquiétude, elles ont réagi dans la presse, où deux des plus hauts responsables militaires se sont exprimés successivement, signant chacun une tribune.
Constatant « *la perplexité des opinions publiques occidentales* », le général de brigade Pierre Chavancy, commandant la Task Force La Fayette en Afghanistan, a fustigé des critiques « *parfois taillées à l'emporte pièce* » et affirmé qu'il observait des « *progrès tangibles* » sur le terrain (*La Croix*, 15/07/2010). « *Ne nous trompons pas* », a averti, deux jours plus tard, l'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées : « *Nous sommes bien aujourd'hui dans cet affrontement des volontés qui décidera de l'issue de la crise dans l'ensemble de cette région. Les opérations vont continuer à se durcir, à mesure que l'initiative change de main. Nous devons résister à l'impatience d'exiger des résultats immédiats. Nous devons manifester du sang-froid, comme nos soldats en font preuve sur le terrain sous le feu des insurgés. Nous devons montrer la même détermination et la même constance.* » (*Le Monde*, 17/07/2010) ■

Une guérilla en Iran

Le jeudi 15 juillet au soir, deux attentats successifs dans une mosquée chiite de Zahédan, chef-lieu de la province iranienne de Baloutchistan et Sistan, ont fait au moins vingt-sept morts et presque trois cents blessés.

Lors de l'attentat, les gardiens de la Révolution et quelques dignitaires de la province fêtaient l'anniversaire de la naissance d'imam Hussein, petit-fils du prophète Mahomet, personnage particulièrement vénéré par la communauté chi'ite.
Cet attentat illustre l'insécurité permanente qui règne dans le Sud-Est du pays depuis cinq ans. Il fait suite, comme acte de vengeance, à l'exécution par le régime de Téhéran d'Abdolmalek Rigui (orthographié parfois Righi ou Rigi par la presse occidentale), le chef très populaire du Mouvement de résistance du peuple iranien créé en 2002. Abdomalek Rigui, trente ans, (photo prise dans le maquis peu avant sa capture), avait été arrêté au mois de mars dans des circonstances jamais révélées. En fait, il aurait, semble-t-il, été kidnappé lors d'un détournement d'avion par les services spéciaux iraniens. À Téhéran et dans sa province natale, on croit qu'il aurait été "donné" par des services spéciaux appartenant à des pays "opposés" au régime de Téhéran, dans le cadre d'un "deal" ou de la politique de "main tendue" aux ayatollahs. Rumeur naturellement invérifiable. Le "texte" de ses "aveux", sans aucune valeur, reconnaissant sa « *collaboration* » avec la CIA et les services israéliens a été diffusé par les médias officiels en Iran. Son exécution comme « *ennemi de Dieu et corrupteur sur terre* » a été annoncée. Mais, contrairement à l'usage des ayatollahs, aucune photo n'en a été publiée. Ces détails épaississent le mystère et contribueront à la légende qui le transforme en héros national et martyr. Abdolmalek appartenait à un clan, les Rigui, lié à la couronne d'Iran depuis des siècles, et toujours représenté au parlement depuis 1926 jusqu'à la révolution islamique en 1978-1979. Son mouvement, présenté en Occident comme sunnite par quelques experts autoproclamés, ne l'était pas vraiment. Les sunnites représentent 15 à 20 % de la population iranienne, non 10 %, ni même 2 % comme on l'a écrit. Bien que musulmans, comme l'immense majorité du monde islamique, ils sont victimes de discriminations et d'exactions par le régime de Téhéran à dominance chiite.

Ni séparatiste ni même autonomiste

Le mouvement de Rigui, très implanté dans le Sud-Est du pays, notamment dans sa province natale majoritairement sunnite, il est vrai, n'est ni séparatiste ni même autonomiste, mais revendique l'égalité entre les citoyens quelle que soit leur religion, et la liberté pour les Iraniens. Revendication, évidemment, intolérable pour le régime. Ses membres, appelés parfois « *Jundollahs* », soldats de Dieu, entretiennent l'insécurité dans le quart sud-est du pays, attaquent surtout les gardiens de la révolution, armée idéologique et répressive du régime. De nombreux chiites en font également partie. Le fait qu'ils aient pu frapper par des attentats-suicide au cœur de la grande ville de Zahédan et dans un lieu ultra-protégé montre leur implantation et leur puissance.
Après la mise à mort d'Abdolmalek, le mouvement vient de se donner un nouveau chef, nommé Mohammad Dabir Baloutch. Ses opérations continuent et embrasent une partie du pays. La mise à mort d'Abodolmalek, et peu avant lui de son frère cadet Abdolhamid, vingt-six ans, a été présentée comme une « *victoire de la révolution* » par les autorités de Téhéran. Elle pourrait déclencher une spirale infernale... Tout cela rappelle un peu la chouannerie. ■ **P.N.**

❑ 1917

Au carrefour de l'histoire

Le destin de l'Europe a-t-il été scellé cette année-là ? Dans son dernier livre, François-Georges Dreyfus revient sur les « *occasions perdues* » en 1917, date à laquelle remonterait le déclin du Vieux-Continent.

Le professeur François-Georges Dreyfus vient de faire paraître son dernier livre, où l'on retrouve la rigueur intellectuelle, l'érudition et la clarté qui sont sa marque. Cet ouvrage, selon ses propres paroles, n'est pas une histoire militaire, ni une histoire événementielle. Ayant pour objet l'étude d'une année charnière – 1917 –, il propose une fresque de l'Europe de la Grande Guerre : analyse pénétrante des États, de la politique et de l'évolution des puissances (y compris les États-Unis arrivant sur la scène internationale), des problèmes socio-économiques, de la révolution culturelle en marche, des prodromes du national-socialisme et du bolchevisme.

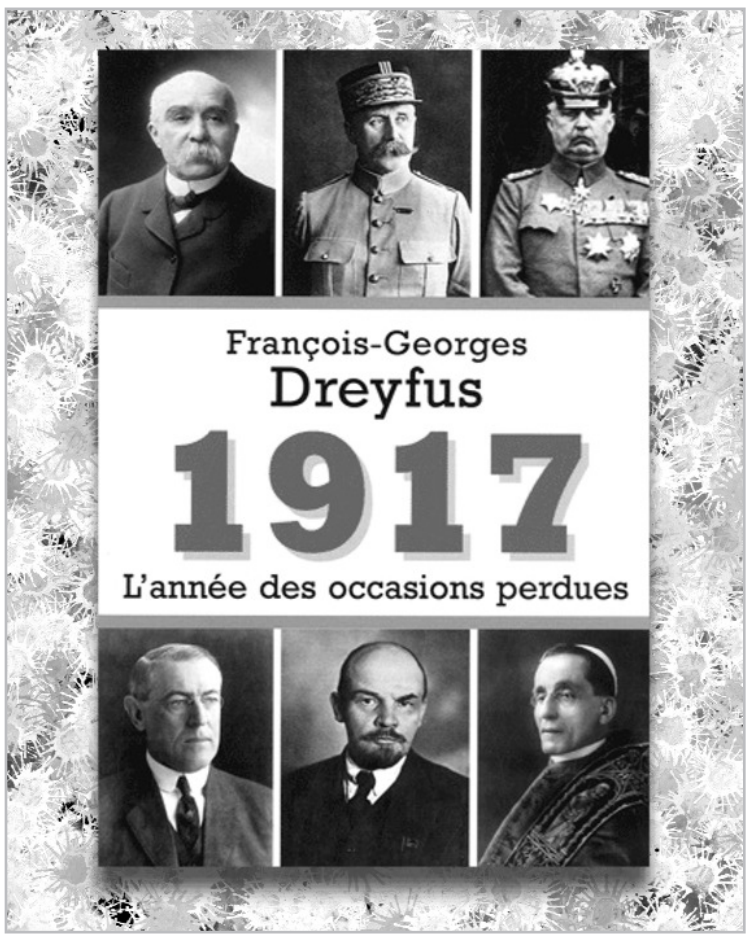

Légèreté des élites

En cette année, le destin a balancé pour l'Europe, plongée dans une guerre effroyable, engagée avec légèreté par des dirigeants qui n'avaient pas conscience de ce qu'ils déchaînaient. C'est ainsi que Guillaume II se récriait en faisant graver « *Ich habe nicht das gewollten* » sur le fronton de la grande cheminée du château du Haut Koenigsbourg en Alsace, l'une de ses résidences favorites.
François-Georges Dreyfus montre avec précision ce qu'était la situation à la fin de 1916, sur tous les fronts et dans chaque pays intéressé. La France avait déjà perdu 900 000 hommes, en l'absence d'une véritable direction de la guerre, tant civile que militaire, et par la faute de la doctrine de "l'offensive à outrance". Le général Pétain, lui, martela que « *le feu tue* » ; son bon sens lui permit, dans la continuité de la victoire de Verdun, de reprendre l'armée en main après les mutineries de 1917 et de la mener à la victoire – même si un armistice prématuré l'empêcha de procéder à l'offensive qu'il avait préparée pour chasser l'ennemi hors de France. La suite des évènements lui donna raison.

Négociations de paix

L'auteur rappelle l'observation formulée par Daniel Ansom dans son *Poincaré* : « *La République souffrait d'un malaise tenant à ce qu'on avait voulu la gouverner en temps de guerre avec des lois faites pour une démocratie en temps de paix.* » Il n'y fut porté remède qu'avec les pleins pouvoirs conférés à Clemenceau, mais François-Georges Dreyfus remarque que Poincaré, président de la République, aurait pu être ce chef simplement en appliquant les lois constitutionnelles de 1875 adoptées après la présidence de Mac Mahon et l'institution prétorienne d'un "président du Conseil".
Les tentatives de négociation de paix, à l'initiative du nouvel empereur d'Autriche Charles Ier puis du pape Benoît XV, sont au centre de l'ouvrage. Ce furent des occasions perdues qui, comme le rappelle l'auteur, eussent permis non seulement d'éviter la mort d'un million d'êtres humains, mais aussi de garder une Europe maîtresse d'elle-même, avec un empire austro-hongrois rénové assurant son équilibre géopolitique. Les responsabilités sont partagées. Citons, outre l'animadversion des dirigeants français francs-maçons, notamment Ribot, envers l'empire catholique des Habsbourg, la détestation du président Wilson pour l'Église catholique et son désir de faire régner, selon la volonté de Dieu, la démocratie américaine sur le monde – désir manifesté notamment par le refus de discuter avec l'Allemagne tant que celle-ci n'aurait pas un gouvernement démocratique. Aujourd'hui encore se poursuit dans le monde une offensive anti-catholique...

Le troisième opus d'une trilogie

Ainsi François-Georges Dreyfus invite-t-il à de nombreuses réflexions historiques et géopolitiques. Complétant *Les Conséquences politiques de la paix* de Jacques Bainville, et son livre *1919-1939 - L'Engrenage*, il retrace le déclin de cette civilisation européenne qui avait "fait" le monde grâce au génie créatif de ses peuples, intervenu en dépit d'une brillante période de rémission de 1920 à 1940. Ce fut « *le fruit amer de 1917* ».
Privés de leur rôle international, les États du Vieux-Continent subissent des influences anti-nationales et anti-chrétiennes symbolisées par une Union européenne mondialiste et par une sorte de totalitarisme réducteur de la pensée. Dérisoire rempart contre la dynamique des puissances asiatiques émergentes, alors que les États-Unis maintiennent leur puissance hégémonique. Mais rien n'est écrit, et des forces nouvelles, ainsi que le renouveau d'une Russie chrétienne, pourraient modifier le "concert européen". L'avenir dira si 1917 aura, un jour, une revanche. ■

André Pertuzio

✓ François-Georges Dreyfus : *1917 - L'Année des occasions perdues* ; éditions De Fallois, 415 p., 24 euros.

La leçon d'Andrinople

Il en va dans la vie des peuples comme dans celle des hommes : le destin y sème parfois des signes qu'il faut savoir interpréter à temps.

Ainsi, l'alarmant article de Guillaume Pâris sur l'état lamentable de l'armée française, paru dans l'édition du 15 juillet, ne va pas sans rappeler un triste anniversaire : celui de la bataille d'Andrinople, qui, le 9 août 378, marqua une des plus écrasantes défaites de l'Empire romain face aux Barbares.
Durant cet affrontement, les troupes de l'empereur Valens furent défaites en Thrace par diverses tribus germaniques coalisées. Mais ce qui fit la tragique spécificité de cet épisode, outre le grand pas en avant vers la chute définitive de Rome, réside dans le fait que les Goths qui prirent les armes ce jour-là avaient auparavant servi dans l'armée romaine et vivaient au sein même de l'Empire. Cette révolte d'immigrés (qui semblaient pourtant bien intégrés) doit plus que jamais nous inciter à la vigilance. Nos dirigeants n'ont-ils pas aussi permis l'installation d'immenses populations étrangères sur le sol national ?

La venue des Goths à Rome

À l'époque romaine, la venue de ces Goths était vue avec une certaine inquiétude par la population, mais les milieux économiques, souvent actifs dans les trahisons successives, avaient mis en évidence les nombreux bénéfices qui en découleraient. Ainsi, la présence des ces nouveaux arrivants fournissait à la fois des mercenaires et de la main d'œuvre, et les grands exploitants terriens se contentaient dès lors de payer un impôt qui permettait le recrutement d'étrangers à la place de leurs propres employés [1]. Tout comme, de nos jours, de nombreux bureaux administratifs sont chargés de régler l'installation des immigrés...
Seulement voilà, il ne suffit pas des rudiments d'une langue, de l'incorporation dans une armée ou de l'acquittement d'un impôt pour faire un citoyen, et en ce 9 août, les Romains l'apprirent à leurs dépens. L'armée française actuelle, à travers son « *sous-prolétariat illettré* », pour reprendre les termes de M. Pâris, ne s'est-elle pas dangereusement enrichie de mercenaires dont la fidélité au drapeau semble bien aléatoire ? À l'heure où la République décadente offre de plus en plus de scènes dignes du Bas-Empire, et où bien des quartiers prennent l'amer avant-goût d'une guerre civile, comment serait géré un tel soulèvement allogène ? Tant que nos gouvernements successifs refuseront d'analyser cette question – éminemment complexe au demeurant – ,sous l'angle judicieux proposé jadis par Charles Maurras (la France sans mais, sans si, sans condition [2]), voilà une question qui demeure aussi actuelle qu'effrayante... ■

Charles Alexandre

[1] Sur l'installation des Goths et la bataille, voir l'excellent ouvrage d'Alessandro Barbero, *Le Jour des Barbares - Andrinople, 9 août 378*, Flammarion, Paris, 2006.
[2] *L'Ordre et le Désordre*, 1948.

FERRIÈRES

Un voyage dans le temps

Les Nocturnes de Ferrières : des fêtes médiévales à une heure de Paris, les 31 juillet, 7, 13 et 14 août 2010 à partir de 21 h 30.

À la nuit tombante, franchissez le proche de l'ancienne abbaye fortifiée. Au cœur de la ville médiévale, le réel se mêle au fantastique, replongeant des milliers de visiteurs dans la magie des siècles enfouis. Les vieux murs de l'église abbatiale et sa tour clocher retrouvent l'animation du grand chantier des bâtisseurs, avec sa roue d'écureuil. Partout vaquent vilains, artisans, marchands et jongleurs, cracheurs de feu, gargouilles grimaçantes. Cris des petits métiers, disputes des lavandières, sonnez hautbois, résonnez musettes ! Voici le prieuré enchanté de Merlin et de la fée Viviane, le camp des soldats, mais aussi Anne d'Autriche de passage dans la ville. À la cour des forges, la foule assiste à un mariage médiéval. Tapies dans les recoins, des sorcières jettent des maléfices... Passé minuit, le dragon sort de sa cachette, jusqu'au feu d'artifice final.
La somptuosité des costumes n'est pas étrangère au succès du spectacle : l'office de tourisme de Ferrières-en-Gâtinais en possède 1 700, confectionnés d'après les dessins de Jean-Claude Baudoin. Entre autres nouveautés de l'année 2010, signalons l'évocation, sur une fresque géante, des vingt-quatre rois de France ayant visité la cité. Avant le spectacle, sous les voûtes gothiques de l'ancien réfectoire des moines, un banquet ressuscite les plats médiévaux, servis accompagnés d'hypocras (une boisson à base de vin sucré et aromatisé) et de vin de Chinon. ❑

✓ Rendez-vous à Ferrières-en-Gâtinais (45210, Loiret), les 31 juillet, 7, 13 et 14 août 2010 à partir de 21 h 30. Entrée : 10 euros (gratuit pour les enfants jusqu'à douze ans) ; forfait entrée et banquet médiéval : 35 euros (15 euros pour les enfants). Accès par les autoroutes A6 ou A77, sortie Dordives (à 100 km de Paris) ou par la RN7 (12 km depuis Montargis, 50 km depuis Sens, 80 km depuis Orléans). Renseignements : 02 38 96 58 86 ; www.tourisme-ferrieres-loiret.fr

❑ PATRIMOINE

Architecture : le Paris des Bourbons

Les malheureux passant leurs vacances à Paris ne connaissent pas leur chance : une formidable promenade architecturale s'offre à eux, qui leur permettra de revivre, au fil des monuments, la prestigieuse histoire des rois de France.

Obsédé par ses besoins de défense, Paris se cache derrière des murs, empêchant l'extension de ses terres. Faute de pouvoir augmenter sa superficie, la ville connaît une importante densification. Aujourd'hui encore, avec ses 20 000 habitants au kilomètre carré, elle reste quatre fois plus dense que Londres.

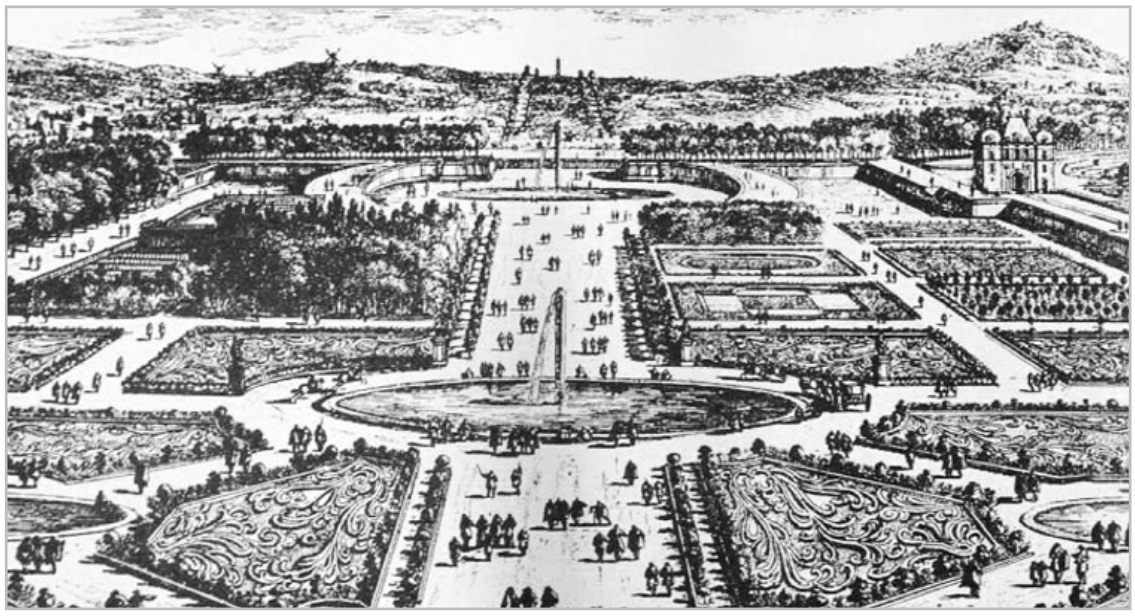

Le jardin des Tuileries, les Champs-Élysées et la colline Chantecoq depuis le château des Tuileries.

Le pont Neuf, charnière entre deux Paris

En 1594, à l'arrivée d'Henri IV à Paris, la ville s'étend de la Bastille jusqu'au château des Tuileries, tout juste construit hors les murs par Catherine de Médicis. Nous sommes encore dans une ville du Moyen Âge avec ses ruelles étroites et tortueuses, surpeuplées, bouillonnantes de vie et de lieux peu fréquentables. Le Bernin, de passage à Paris à la fin du XVIIe siècle, « *déclara avec mépris que Paris avait l'air d'une collection de cheminées et que toute la ville ressemblait à cet instrument garni de pointes qui sert à carder la laine* » [1].

La galerie du bord de Seine, voulue par Catherine de Médicis pour relier l'ancien Louvre au château des Tuileries, marque l'entrée de Paris dans le classicisme français. Néanmoins, cela ne suffit pas à faire évoluer l'organisation médiévale de la ville. Il faudra attendre le pont Neuf pour observer une vraie rupture. Sa construction débute sous Henri III, en 1578. C'est l'utilisation inédite de la pierre qui lui donnera son nom. L'architecte, Baptiste Androuet du Cerceau, prévoit de bâtir des constructions sur son flanc, comme tout autre pont de l'époque. Après une interruption du chantier, Henri IV en hérite. Il change la donne : il n'y aura aucun bâtiment sur ce pont, l'aile du Louvre devient visible. C'est par cet acte que Paris quitte l'organisation médiévale. Fini les ruelles sombres et étroites, maintenant, les vues seront dégagées : pour la première fois un changement apparaît, la ville se donne en spectacle.

Dans la même idée, Louis XIV entreprend la construction de l'hôtel des Invalides en 1670. L'architecte Libéral Bruant, auteur des plans et des premiers travaux, puis son successeur Jules Hardouin Mansart, neveu du célèbre François Mansart, auteur de l'église des soldats et du dôme, réalisent l'édifice. Sur l'initiative du roi, « *on ne construit pas l'hôtel en bordure de rivière, comme c'était jusqu'alors l'usage, mais à une distance telle qu'elle s'harmonise avec l'importance du bâtiment. Ce qui est d'ailleurs surprenant et prouverait, une fois encore, s'il en était besoin, la prescience du roi et son sens des masses architecturales.* » [2]

C'est en 1537 que la place du Capitole, dessinée par Michel Ange, inspire Henri IV soixante-dix ans plus tard pour créer la première place royale de Paris. En l'honneur du dauphin, futur Louis XIII, on dessine trente-deux façades identiques, créant une place uniforme et symétrique. À l'origine, la place triangulaire n'était ouverte que par deux étroits passages directement dans l'axe de la statue d'Henri IV placée par Marie de Médicis au milieu du pont Neuf. La place Dauphine est celle qui aura sans doute subi le plus de traumatismes architecturaux. Aujourd'hui, seul le n° 14 reste intact et c'est en 1869, sous Napoléon III, que la construction du vestibule de Harlay, voulu comme entrée principale du palais de Justice, a entraîné la destruction impardonnable de toute la partie Est de la place.

Autour du roi

La deuxième place à l'initiative d'Henri IV est la place Royale (des Vosges). Elle est construite sur l'emplacement de l'hôtel des Tournelles, tristement célèbre pour avoir connu la lente agonie d'Henri II. Claude de Chastillon et Louis Métezeau, également architectes de la place Dauphine, dessinent ici trente-huit maisons identiques. « *La place Royale peut être considérée comme un effort manifeste pour intégrer et contrôler l'aristocratie, et lui imposer un rôle de figurant par rapport à la monarchie.* » [1] Plus tard une statue de Louis XIII sera érigée par Richelieu en son centre.

Louis XIII n'a pas beaucoup bâti et il faudra attendre Louis XIV pour voir la construction de deux nouvelles places royales : la place Louis le Grand (Vendôme) et la place des Victoires, toutes deux dessinées par Jules Hardouin Mansart. Comme le dit Jean Autin dans *Louis XIV architecte*, « *il faut étonner pour mieux attirer ; il faut surprendre pour mieux subjuguer. Faire ce qui ne fut jamais, amplifier ce qui fut parfois, magnifier ce qui fut ordinairement : tel est le programme.* » [2] C'est dans cette optique que Louis XIV conçoit ces deux places. La réussite urbaine des deux précédentes lui donne des idées. Il va concevoir et dessiner les places autour de son image. Les bâtiments seront imaginés comme un écrin à bijoux près à accueillir l'image du souverain : la place est dessinée, pensée autour de la statue. La hauteur sous corniche des bâtiments a été fixée à 17 mètres afin que, depuis la place, la statue dépasse les habitations. Le roi est au centre du peuple.

Le Louvre a longtemps été la résidence des rois de France, qui se rendaient au château de Saint-Germain-en-Laye, pour quelques parties de chasse. Le problème de la traversée de la Seine à l'aide d'un bac avait été résolu, pendant l'été 1605 : après que son carrosse fut tombé à l'eau, Henri IV fit entreprendre la réalisation d'un pont de bois.

Les premières percées

Alors que le plus grand axe parisien prend timidement forme, c'est à Louis XIV que revient la grande trouée des Tuileries et du Grand Cours (Champs-Élysées) jusqu'à la colline Chantecoq (rond-point de la Défense). Le roi exploite avec grandeur l'art de la perspective, inventé par les artistes de la Renaissance Italienne. Le Nôtre prévoit la plantation d'arbres sur toute la longueur de l'axe et aménage devant le château des Tuileries ses fameux jardins à la française.

La seconde perspective, à cheval sur la limite actuelle de Paris, s'étend entre la barrière du Trône (place de la Nation) et le château de Vincennes. Dans les faubourgs de Paris, au moment de sa création, elle reste néanmoins toujours un des axes les plus importants de la capitale. Une autre trouée est encore à attribuer à Louis le Grand : celle qui s'étend du palais du Luxembourg, palais Pitti parisien voulu par Marie de Médicis, à l'Observatoire, bâtiment qu'il fait édifier par Claude Perrault, architecte des fameuses colonnades du Louvre et frère de l'auteur des contes.

Le vaste programme « *pour l'embellissement et décoration* » [2] de la ville de Paris lancé par les roi Bourbon se verra brutalement interrompu par la fin de la stabilité politique. Le vandalisme révolutionnaire, dénoncé par l'abbé Grégoire, détruira à jamais un pan du patrimoine Français. Il faudra attendre les années 1830, pour voir un vaste programme de restauration du patrimoine dans lequel s'illustrera Viollet-le-Duc. ■

Jean-Baptiste Déchaux

[1] Steen Eiler Rasmussen : *Villes et Architectures*.
[2] Jean Autin : *Louis XIV architecte*.

EXPOSITION

César sauvé des eaux

« *Arles ! / Ô toi qui as été / Tout ce que l'on peut être, / La métropole d'un empire, / La capitale d'un royaume / Et la mère de la liberté...* » Comment ne pas songer à Mistral, au Félibrige, à Maurras qui en était si épris, aux temps où la ville parlait latin, lorsqu'on visite le musée de l'Arles antique ?

L'armature – moderne, froide, fonctionnelle – ne séduit pas l'amoureux que je suis des salles un peu poussiéreuses où un rayon de soleil se joue des trésors exposés et où les lames d'un vieux parque ciré craquent sous les pas. Mais qu'importe, car, des trésors, il en regorge dans cette exposition intitulée *César, le Rhône pour mémoire*. On y trouve plus de sept cent pièces sauvées des eaux après vingt ans de fouilles. D'autres viendront sans doute s'y ajouter car les plongeurs poursuivent leurs recherches. Tous ces objets, qu'il s'agisse d'amphores ventrues, de sesterces, d'un très beau sarcophage précisément décoré d'amphores, ramènent à l'époque où les ponto, navires de charges aux mâts gigantesques et aux voiles carrées, les oneraria ou les corbita, évoluaient en escadres, protégés par les trirèmes, contre les pirates.

Arles était alors la ville de prédilection de César. Les charpentiers d'Arelate – nom latin de la ville – avaient fait diligence. Ils lui livrèrent en un temps record douze galères, sans même avoir attendu que le bois coupé à la hâte dans le delta du Rhodanus fût séché. Des vaisseaux dont les marins, les archers, les légionnaires vinrent à bout des troupes de Pompée qui perdit la batailles de Marseille. L'ornement le plus précieux de l'exposition, celui « *qu'il faut mériter* », comme me disait un des gardiens, c'est le buste de César. Il s'agirait de la seule effigie datant de son vivant, avec peut-être le buste de Turin. Il est fascinant de voir combien sa mémoire, vingt siècles après sa mort, aimante les foules qui se pressent emplies d'une curiosité presque faite de dévotion. Étrange dévotion qui ne se circonscrit pas aux 200 000 visiteurs qui ont afflué jusqu'ici, à tel point que l'exposition est prolongée jusqu'au 2 janvier 2011. Ce culte trouve une illustration particulière dans une anecdote qui m'a été rapportée par l'ambassadeur de Belgique à Rome. L'ambassade auprès du Quirinal se situe en bordure du forum, qu'il traverse pour se rendre en ville. Au milieu des ruines et des marbres écroulés, il est un lieu où l'ont dit que César a été enseveli. « *Fréquemment*, m'a confié l'ambassadeur, *j'ai remarqué qu'un bouquet de fleurs blanches, fraîchement coupées, y était déposé.* » ❑

Charles-Henri Brignac

✓ Jusqu'au 2 janvier 2011 ; ; musée départemental Arles antique, Presqu'île du cirque romain ; 04 90 18 88 88 ; www.cesar-rhone.fr

❑ FESTIVAL

Avignon dans tous ses états

De retour d'Avignon, un amateur du festival *off* partage ses "coups de cœur" : une rencontre avec Casanova et Vauban, une plongée dans les tumultes de la Révolution, un voyage dans un couvent désaffecté de Belgique, refuge de Russes blancs émigrés...

Chaque année, avec son festival, Avignon mérite d'être appelée, comme l'émission qui fit la célébrité de Bernard Pivot, « *bouillon de culture* ». Chacun y établit sa "feuille de route" théâtrale et littéraire. Il y a de quoi attraper le tournis avec plus de 1 100 spectacles rien que pour le *off*. C'est la terminologie avignonnaise : au lieu du *yin* et du *yan*, on parle du *in* et du *off*. Allez voir la différence ! Pourquoi vouloir privilégier le *in* paré d'une soit-disant consécration officielle plutôt que les francs-tireurs de la scène et de la parole qui se bousculent sur les tréteaux du *off* ?

Une Bulgare merveilleuse

Le propos n'est pas d'être exhaustif : à l'impossible nul n'est tenu. Il est de vous dire mon choix, mes coups de cœur. Puisque cœur il y a, commençons par celui usé, flétri, de Casanova. C'est le *requiem* de cet aventurier des alcôves qu'a mis en scène au Chêne noir Diana Dobreva, merveilleuse comédienne bulgare née dans une famille qui a le théâtre pour religion. Elle déploie le spectacle comme une bannière somptueuse. Le socle en est un texte de Kirkegaard. Jamais autant on n'a pu, à travers l'homme de plaisirs que fut Casanova, se pénétrer que « *la chair est triste* » lorsque l'amour est absent. Un regret : le spectacle est en bulgare, partiellement sous-titré. C'est un obstacle, mais la beauté de la mise en scène, la partition qui l'accompagne, le jeu des acteurs permettent, sinon d'en faire abstraction, du moins de le contourner.

Quittons Venise et le XVIIIe siècle libertin pour la France du XVIIe, celle du Roi-Soleil, de ses ministres et de ses hommes de guerre. Avec *Vauban*, donné salle Nicolas Gogol à l'espace Roseau, et dû à la plume de Florence Camoin, on se voit offrir de l'excellent théâtre et une leçon d'histoire. Le dialogue entre Vauban et Louvois, entre Louis XIV et Vauban ensuite, ranime notre mémoire. Ici didactisme est tout sauf ennui. Surtout lorsque Vauban est incarné par René Camoin, ancien sociétaire de la Comédie française, celle que les initiés ne manquent pas d'appeler le Français... On relèvera la beauté des habits, dorures, perruques, là où, de plus en plus, même les classiques se jouent en costume de ville. Il est de bons esprits pour croire que si le roi avait entendu Vauban et son mémoire sur l'état social de la France, celle-ci eût pu faire l'économie d'une révolution. Quelle que soit la justesse de l'hypothèse, on ne remonte pas le temps. Quant à moi, sortant de la salle où s'était exprimé Vauban, à quelques pas de là, au Ring, dans une ruelle avignonnaise, je me suis laissé emporter par les tumultes cruels de la Révolution avec *Quatre-vingt-treize*. Mon œuvre préférée de Victor Hugo. Là, les acteurs ne jouaient pas en costume. Un regret vite dissipé par un lyrisme qui épouse le verbe hugolien et en fait ressortir les antithèses. Il n'est que louange pour les comédiens de la compagnie In cauda venue des Yvelines. Chacun interprète plusieurs rôles, étant, tour à tour, Lantenac et Cimourdin, Gauvin et le sergent Radoub. Les comédiennes excellent dans la passion qui les anime et qu'elles vous communiquent. Avec bonheur, le texte est soutenu par soixante-quinze tableaux en noir et blanc, reproduction de l'œuvre de Jean-Michel Hannecart. Malgré le dépouillement scénique, au milieu des chouans ou des républicains du bataillon du Bonnet rouge, vous y êtes.

Un monde évanoui

« *Le temps marche et pose ses jalons.* » Ce sont les premiers mots d'un hymne patriotique belge, *Vers l'avenir*. Le spectacle qui m'a ému ensuite nous fait évoquer le passe et non l'avenir. Mais le temps a marché. Nous nous retrouvons à notre époque. C'est au théâtre des Dombs que François Houart nous raconte son enfance et *Le Carré des cosaques*. Le récit est autobiographique et se passe dans une maison de retraite à Braine-le-Comte. À l'heure de la Guerre froide, dans les années soixante, des Russes blancs, des émigrés venus d'au-delà du Rideau de fer, trouvèrent refuge en Belgique. Le père Pire, prix Nobel de la Paix, ouvrit quelques maisons d'accueil. Asile misérable pour ces aristocrates, anciens officiers de l'Armée blanche, cosaques rêvant des steppes perdues. Dans ce couvent désaffecté, ils survécurent, mâchonnant leur passé, égrenant leurs souvenirs, et trouvant leur dernière demeure dans une pelouse du cimetière de Braine-le-Comte. Les fossoyeurs la nomment « *le carré des cosaques* ». C'est une humanité évanouie venue d'un univers englouti que ressuscite François Houart, dont le père présidait aux tristes destinées de cette maison de retraite. On retrouve Gogol et ses *Âmes mortes*....

Les passeurs d'histoire

Ne s'agit-il pas aussi d'âmes mortes, avec les *Portraits cévenols* de Gilbert Léautier, lus avec sensibilité et intelligence par Jean-Claude Drouot au théâtre des Carmes ? De Léautier avec ses textes, de Drouot avec sa lecture, on peut dire qu'ils sont des passeurs d'histoire. Ce qui nous amène à cet extraordinaire conteur qu'est Henri Gougaud. Les Balladins du Miroir, troupe belge, se produisaient dans un spectacle chatoyant, inspiré de ses contes. Touché, il leur a offert une soirée où il fit salle comble. Seul en scène, il fut le troubadour des veillées par la magie du verbe et du récit. On l'ovationna.

Ne quittons pas Avignon sans ce plaisir de l'âme qu'est la musique. Nathalie Pfeiffer, une Suissesse, raconte *Ma vie avec Jean-Sébastien* d'après *La Petite Chronique d'Anna Magdalena Bach*. C'est Anne Chollet qui, à l'orgue, sous les voûtes de Saint-Martial, laisse monter les accents emplis d'émotion et de pureté des cantates de celui à propos duquel on disait dans un sourire : « *S'il est quelqu'un à qui Dieu doit tout, c'est bien Jean-Sébastien Bach...* » ■

Charles-Henri Brignac

Les films d'août

❑ **INSOUPÇONNABLE** (en salle le 4 août) – Les amants diaboliques ! Veuf inconsolable spécialisé dans le juteux commerce des antiquités, Henri, **Charles Berling**, fait la connaissance, dans un club de nuit pour hommes seuls, de Lise, **Laura Smet**, qu'il épouse au grand dam de sa famille, et notamment de son demi-frère commissaire priseur, **Grégori Derangère**, qui le jalouse. Qu'importe : Henri se moque des convenances et du passé un peu "chaud" de Lise. Une Lise pas vraiment franche du collier. Et pour cause, Sam, **Marc-André Grondin**, qu'elle fait passer pour son frère, semble être un peu trop proche... Les imposteurs ! Sur un scénario adapté d'un roman de Tanguy Viel, **Gabriel le Bomin** signe un suspense dramatique, une machination efficace dans une bourgeoisie genevoise très "chabrolienne".

❑ **CELLULE 211** (en salle le 4 août) – Enfer carcéral ! Alors qu'il vient visiter la maison d'arrêt la veille de sa prise de poste de gardien de prison, un jeune maton, Juan Oliver, **Alberto Ammann**, futur père de famille, se retrouve en pleine mutinerie des détenus du quartier de haute sécurité. Étant donné qu'il ne porte pas encore l'uniforme de gardien, sa seule chance de "survie" est de se faire passer pour un prisonnier nouvellement incarcéré. Un pari qui risque de la mener jusqu'au bout de la nuit... Évitant tous les poncifs de films de prison, **Daniel Monzon** signe un excellent film du genre suspense carcéral, adapté d'un roman de Francisco Pérez Gandul. Un film dur, avec des durs, qui sent la sueur, le dessous de bras qui se néglige. Au final, une histoire de destin, d'enchaînement d'événements implacables et inexorables pour une tragédie moderne et réaliste qui a obtenu huit Goya (Césars espagnols) en 2010.

❑ **DROIT DE PASSAGE** (en salle le 4 août) – Les frontières de la vie ! Agent des services d'immigration de Los Angeles, Max Brogan, **Harrison Ford**, applique les lois américaines et a entre ses mains le sort de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants en quête d'une vie meilleure et du sésame tant convoité : la fameuse *green card* (carte verte) qui leur permettra de rester sur le sol américain et d'y trouver un emploi... Sur un scénario pas mal fichu, le réalisateur **Wayne Kramer** signe un "suspense" social – problème de l'afflux d'immigrés clandestins commun aux pays européens – également interprété par **Ray Liotta** et **Ashley Judd**.

❑ **LE VOYAGE EXTRAORDINAIRE DE SAMY** (en salle le 11 août) - Ou les aventures d'une petite tortue, Samy, partie à la recherche de celle qui sera la tortue de sa vie... Le Belge **Ben Stassen** offre ici un superbe dessin animé pour petits et grands à voir absolument en 3D.

Alain Waelkens

❑ ÉTÉ

Lectures pêle-mêle

Voici, pour meubler vos loisirs estivaux, un choix de lectures variées parmi lesquelles piocher au gré de vos humeurs et de vos intérêts : roman historique, aventure en mer, voyage en égypte...

J'ai recensé dans cette chronique quelques titres de Jean d'Aillon, qui s'est imposé ces dernières années comme un romancier historique de qualité, capable de s'égaler, ou peu s'en faut, à Dumas, même si, en général, il en prend moins à son aise avec les faits que le cher Alexandre. Cependant, il faut faire une place à part à un livre un peu ancien mais qui m'avait échappé, *La Conjecture de Fermat*, mettant en scène l'un des héros récurrents de l'auteur, le notaire Louis Fronsac, anobli par Louis XIII pour services éminents.

Revivre le XVIIe siècle

Voilà six mois, en cet automne 1643, que le roi est mort et Fronsac, jeune marié, après avoir œuvré à assurer la régence de la reine Anne, croit jouir tranquille de sa nouvelle seigneurie lorsque le cardinal Mazarin le rappelle à Paris : alors que la France sort victorieuse de la guerre de Trente ans et s'apprête à dicter ses volontés au congrès de Münster, un traître, au bureau du Chiffre, livre à l'ennemi nos secrets militaires et diplomatiques. Fronsac a peu de temps pour le démasquer, moins encore pour trouver avec l'aide du mathématicien Fermat un code inviolable qui assurera la sûreté de nos dépêches. Mais le monde du renseignement est des plus dangereux et Fronsac, nouveau venu dans ce grand jeu, s'il y sème le trouble, met surtout sa vie en danger.
Des hôtels particuliers des Puissants au Palais Royal, d'estaminets en tripot de luxe, de la Chambre bleue de Mme de Rambouillet à la boutique d'un intrigant libraire, d'Aillon entraîne ses lecteurs à brides abattues à travers un XVIIe siècle remarquablement recrée, leur faisant croiser tout ce qui compte dans la société de l'époque. C'est mieux que bon ; c'est excellent.

Bolitho et Herrick

Dois-je encore vous présenter Richard Bolitho, héros d'Alexander Kent, dont, depuis vingt ans, je ne cesse de redire les qualités ? *La Croix de Saint-Georges*, symbole du rang d'amiral dans la Royal Navy, est le vingt-deuxième volume de la série traduit en français. L'étonnant est que ni Kent ni ses lecteurs ne s'essoufflent et que Bolitho, quinquagénaire, demeure aussi crédible et attachant qu'il l'était au commencement de ses aventures, durant la guerre d'Indépendance américaine. Pourtant, il a vieilli et ni la gloire ni les honneurs ne peuvent effacer le poids de tant d'années de souffrances et de sacrifices, le deuil de tant d'amis tombés au combat, ni les séquelles de trop de blessures, la dernière le menaçant d'une cécité définitive. En cette année 1813, l'Angleterre, à l'instar de Bolitho, aspire à une paix que chacun devine prochaine, Napoléon paraissant à bout de souffle. Cependant, la France impériale résiste toujours et cela interdit à son allié américain de chercher un accord avec les Anglais. Les États-Unis menacent le Canada britannique. Bolitho doit rejoindre là-bas son escadre sortie éprouvée d'une précédente bataille. Pour certains, plus question de se battre ; l'une des frégates se mutine. Tandis que, derrière ces événements, Bolitho devine un fantôme surgi du passé, Londres envoie, pour trancher le sort des mutins, l'amiral Herrick, qui fut jadis son plus proche compagnon devenu un homme aigri, désormais peut-être incapable de mansuétude... Si vous ignorez tout de la série, ne commencez pas par ce volume, trop riche de retours en arrière, et parfois un peu lent. Si vous êtes un habitué, en revanche, vous ne serez pas déçu.

Les pouvoirs d'une bague

Rentrant tard chez lui, le prince Morosini secourt un passant agressé. L'homme, avant de mourir, lui remet une bague qu'Aldo juge de médiocre facture et si dépourvue de valeur qu'elle ne saurait justifier un meurtre. Une opinion sur laquelle il revient en s'apercevant que le bijou d'orichalque est hors d'âge et pourrait avoir appartenu à la Reine inconnue, princesse atlante qui, selon la légende, régna sur l'Égypte avant les pharaons. On dit que le possesseur de la bague serait investi de pouvoirs extraordinaires et parviendrait à retrouver le tombeau de la souveraine mythique... Peu après, Morosini est invité en Égypte par une épouse répudiée du roi Fouad, laquelle essaye de lui vendre l'un des joyaux de la couronne ! Alors qu'il pensait prendre des vacances au bord du Nil, Aldo se retrouve entraîné dans un traquenard machiavélique. L'unique moyen d'en sortir ? Livrer l'anneau d'Atlantide à des gens qui en sont manifestement indignes. La série que Juliette Benzoni consacre au Vénitien Morosini, spécialisé dans la récupération de pierreries légendaires et maléfiques, ne manque pas de charme. Facile, certes, mais bien enlevée, usant sans vergogne, mais avec un art consommé, de toutes les ficelles du roman populaire, elle amuse, distrait. Quand elle n'agace pas, comme c'est le cas avec ce volume qui sacrifie aux poncifs du politiquement correct.

L'oiseau messianique

"Œuvre culte" d'un pilote de chasse américain, Richard Bach, *Jonathan Livingston le goéland* fut, dès sa parution en 1970, regardé comme le grand livre pour la jeunesse de ces années-là. Je ne l'avais pas lu enfant mais, en le découvrant, à l'occasion d'une réédition marquant ses quarante ans, je constate que, à l'instar du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, qu'il évoque par certains côtés, ce bref roman, ou plutôt cette parabole, est évidemment destiné aux adultes. Cela vaut mieux d'ailleurs tant ce texte, au demeurant très beau, comporte d'ambiguïtés. Poussin à peine éclot, Jonathan entre en lutte contre le matérialisme de ses congénères, lesquels ne conçoivent le vol que comme une activité liée à la pêche, donc à la survie de l'espèce. Pour lui, au contraire, il s'agit de s'élever, apprendre, progresser dans une quête spirituelle incessante. Banni du clan, l'oiseau meurt solitaire, et découvre que la mort est un simple passage vers un état supérieur. Mais, au lieu de poursuivre son ascension personnelle vers le Ciel, Jonathan décide de redescendre vers les siens et guider les meilleurs d'entre eux sur la voie de la Vérité. Tâche évidemment ardue...
Bach se garde de préciser de quelle vérité, quel Ciel il s'agit et son oiseau christique investi d'une mission messianique est parfois dérangeant, ce qui justifie qu'on ne le fasse pas lire aux enfants. Reste que, dans son exigence de grandeur et de perfection, Jonathan, exclu, différent, n'est pas prétexte à prêcher la tolérance universelle. Tant s'en faut ! L'édition, toilée bleu azur, sous jaquette, illustrée de photographies d'oiseaux de mer, est particulièrement soignée.

À coups de pattes

Depuis leur enfance, Frédérique Hébrard et Louis Velle, son mari, ont aimé les chats ; avec d'autant plus de mérite que leurs parents ne les appréciaient guère. Dès qu'ils le purent, ils en adoptèrent, les chérirent, les choyèrent, les soignèrent, les pleurèrent, avant d'en adopter d'autres, encore et encore. Argyrol, Pélardon, Tapenade, Yéyé, Tibert, Chantier, Câline et les autres sont passés dans leur vie, peu de jours ou de longues années. Tous ont laissé leur marque, et fait intimement partie de la famille. Aucun ne se ressemblait, ils n'étaient pas interchangeables, comme le croient ceux qui n'ont jamais eu d'animaux ou qui n'aiment pas les chats. Les perdre a parfois fait couler plus de larmes que la mort de certains humains nettement moins dignes d'intérêt. À coups de pattes et de plumes pudiques, le comédien et la romancière, aidés de leurs matous, minous, minettes, livrent souvenirs d'enfance et de maturité, à travers les portraits tendres, drôles et émouvants de leurs félins. *Tant qu'il y aura des chats dans une famille* ravira ceux qui les aiment. Les autres feront mieux de s'abstenir. ■

Anne Bernet

✓ Jean d'Aillon : *La Conjecture de Fermat* ; Lattès, 550 p., 17,50 €.
✓ Alexander Kent : *La Croix de Saint-Georges* ; Phébus, 360 p., 24 €.
✓ Juliette Benzoni : *L'Anneau d'Atlantide* ; Plon, 440 p., 20,50 €.
✓ Richard Bach : *Jonathan Livingston le goéland* ; Flammarion, 130 p., 17 €.
✓ Frédérique Hébrard et Louis Velle : *Tant qu'il y aura des chats...* ; Plon, 200 p., 17, 90 €.

Lus aussi

❑ **Charles-Édouard : ce prénom écrase Charly depuis sa première rentrée scolaire, et la découverte de son infirmité.** Il est nain. Entre répulsion et pitié, le regard des autres est pour lui une souffrance de chaque instant.
Même son prodigieux talent de brodeur qui le fait rechercher des grandes maisons de couture ne peut rien contre cela, ni contre la rancœur qui le ronge. Cette rancœur, il la tourne contre sa mère, qu'il soupçonne de lui cacher la vérité sur sa naissance, des origines qu'il imagine glorieuses. Quand il se déprendra de ce mirage, il sera trop tard. Du moins à vues humaines...
Avec son talent habituel, sa grande connaissance des douleurs de l'âme, Marie-Christine D'Welles livre un magnifique portrait d'artiste prisonnier d'un corps trop petit pour ses rêves, en quête d'amour et de vérité.

❑ **Endré, un milliardaire allemand croit posséder le journal de Schliemann, le découvreur des ruines de Troie.** Selon ce document, l'archéologue aurait localisé l'Atlantide. Hélas, une mystérieuse organisation ferait en sorte, depuis des millénaires, d'empêcher quiconque d'accéder au continent perdu... En quelques semaines, Endré et plusieurs de ceux dans la confidence sont assassinés. Pour réaliser les dernières volontés de son père, Yuli, fille unique d'Endré, doit aller au Japon, pays de sa défunte mère, et prendre contact avec le professeur Iriya, archéologue chassé de l'université pour ses thèses jugées fantaisistes.
Étrange chose qu'un manga... Passé l'étonnement d'une bande dessinée qui se lit en commençant "par la fin" et dont les cases se parcourent de droite à gauche, - un coup à prendre -, ou le peu d'enthousiasme pour un graphisme déroutant, reste le contenu et les valeurs véhiculées. Outre l'étonnement de découvrir des Japonais passionnés de civilisation grecque et connaisseurs de Platon, il y a cette plongée dans une société où l'on respecte ses aînés, honore ses bienfaiteurs, reconnaît ses fautes et ses erreurs avec une surprenante honnêteté. Il n'est peut-être pas mauvais de laisser la jeunesse occidentale se plonger là-dedans. Elle y apprendra quelque chose, à commencer par un certain savoir-vivre. Et puis, l'intrigue est incontestablement prenante.

✓ Marie-Christine D'Welles : *Le Fils de son père* ; L'Âge d'homme, 205 p., 17 euros.
✓ Osamu Uoto et Garaku Toshusai : *Dossier A - Le Continent perdu* ; t. 1 ; Delcourt, 230 p.

❑ ARGUMENTAIRE

ACTUALITÉ DE LA MONARCHIE

Les suspicions de malversations, le poids croissant de la communication dans le travail des politiques, les rivalités partisanes et la difficulté à mener des réformes de long terme sont autant de maux qu'une monarchie contribuerait à soigner.

L'été 2010 restera dans les mémoires comme un "été meurtrier" pour le gouvernement, mais aussi pour la classe politique dans son ensemble et pour la République elle-même : choquée par les "affaires", et bien qu'elle soit accusée de "populisme", l'opinion publique se détourne de ce régime et, plus largement et fort dangereusement, de toute politique, comme si celle-ci était constitutivement, constitutionnellement "scandaleuse".

Banderole déployée sur le pont des Arts ce mercredi 14 juillet par les Jeunes Royalistes de l'Alliance royale et les militants du Groupe d'Action royaliste

Pouvoir sans sacralité

Ni inédite, ni surprenante, cette situation a sans doute des causes en partie différentes de celles d'antan, adaptées (si l'on peut dire) aux circonstances nationales et mondiales. Le sociologue et anthropologue Georges Balandier souligne les travers d'une présidence Sarkozy qui apparaît à la fois comme « *le pouvoir sans sacralité et l'effacement de la distance* » : « *Observez ce qui se passe* [...] *avec la capacité politique* [...] *convertie en création de multiples commissions, ces étranges machines qui masquent les impasses plus souvent qu'elles ne les ouvrent.* [...] *Il s'agit moins de politique au sens fort que de gestion, de recours à des catalogues de recettes.* [...] *Où est la politique, où est Aristote, où sont Montesquieu et les penseurs du politique ? Où est la grandeur du politique, où est sa force, sa capacité de projection dans un avenir moins mal défini, désiré, débattu, contesté aussi ?* » [1]

La politique semble ainsi de moins en moins... politique, au risque de perdre toute prise sur les forces économiques, sociales et mêmes politiciennes, les grands partis n'ayant d'autre programme que de gagner les élections, en particulier "la reine des batailles", l'élection présidentielle. Celle de 2012 est déjà lancée, et depuis longtemps si l'on en croit les observateurs : le quinquennat, adopté il y a déjà dix ans, a renforcé cette "présidentielle permanente" qui mine les institutions et décourage parfois les débats de fond comme les politiques de long terme, pourtant nécessaires à la respiration du corps civique français mais aussi à la pérennité de notre existence politique et diplomatique de nation indépendante au cœur d'un monde de plus en plus instable.

Balandier souligne aussi la "starisation" du pouvoir présidentiel et du paysage politique ou, plus exactement, électoral : « *Quelque chose apparaît* [...] *qui tient aux instruments aidant à l'action et contribuant à une connivence complaisante des acteurs. Cela conduit à une façon d'acceptation du vedettariat.* [...] *On est en train de produire et de multiplier les petites dramaturgies, les petites fictions imagées, qui recherchent un accord de l'opinion sur tel ou tel point. C'est de la connivence ainsi provoquée et construite que résulte la capacité de gouverner et de se maintenir, en contenant par la suite des dramatisations, le dissentiment.* » La "société du spectacle" occupe la scène politique depuis quelques années, de Ségolène Royal, sacrée candidate miraculeuse de la gauche avant l'élection de 2007, à Nicolas Sarkozy, dont les aventures (et mésaventures) conjugales, à défaut d'enrichir le débat politique, ont accaparé les couvertures de la presse.

Tragicomédie

La tragicomédie de l'affaire Bettencourt-Woerth, véritable feuilleton estival, semble aussi participer de cette spectacularisation, mais aussi de cette volonté, plus affirmée que toujours appliquée, de transparence et de morale, utilisée par les uns comme un bélier contre les autres, au risque de lasser l'opinion publique. Mais en est-ce vraiment un, pour l'établissement politique ? La question mérite d'être posée.

Ce n'est pas l'ampleur de la communication présidentielle (qui trouve sa place dans la stratégie pour 2012) qui infirmera le propos de Georges Balandier, ni le poids croissant du budget du Service d'information du gouvernement, passé de 6,2 millions d'euros en 2007 à 27 en 2009. Preuve que l'argent fait les élections, et particulièrement la présidentielle, parfois plus sûrement que les électeurs, d'ailleurs de plus en plus contestataires (lors des premiers tours principalement) ou abstentionnistes.

« *En France, reparaît une nouvelle figure de la métaphore monarchique pour signifier la personnalisation starisée de la fonction présidentielle* », poursuit le sociologue. « *Le magazine Marianne a converti le nouveau président en monarque : Nicolas Ier, ce qui laisse entendre la tentation autocratique personnalisée. Je crois que c'est une facilité de formule polémique. D'ailleurs, il n'y a pas de monarchie, même cachée, qui n'ait une histoire fondatrice et que suivra une histoire dynastique. Ce que nous apprend l'anthropologie historique et politique conduit à reconnaître dans les manières politiques d'aujourd'hui une sorte de jeu des apparences, où l'on devient davantage star que potentiel souverain, monarque.* »

On mesure la distance qui sépare un Nicolas Sarkozy, star élue et provisoire, négligeant la dignité de sa propre fonction pour valoriser sa personne, et un roi de France, officiel hier et potentiel aujourd'hui. Quand la république repose sur les apparences et le "passager", presque le "volage", la monarchie repose sur une « *histoire fondatrice* » (les rois Capétiens, Valois et Bourbons ayant bâti l'ensemble territorial et historique français, entre autres constructions) et une « *histoire dynastique* » (les rois se succèdent au sein d'une même famille, y compris lorsque la monarchie n'est plus en exercice).

Pas de monocratie

La monarchie n'est pas une monocratie concentrant le pouvoir entre les mains d'un individu ; elle fait du roi le dépositaire d'un État, d'un patrimoine politique et géopolitique qu'il a pour fonction de préserver sans jamais oublier qu'il n'est qu'un "passant" et un "passeur" : passant, car il n'est que l'incarnation temporaire, mortelle et éminemment humaine de la magistrature suprême royale ; passeur, car il transmet ce qu'il a lui-même reçu lors de son entrée en fonction... L'État demeure, quel que soit le roi qui l'incarne pour une période éphémère, comme le résume la célèbre formule : « *Le roi est mort, vive le roi !* »

À l'encontre des préjugés méritocratiques, qui rejettent l'idée d'une fonction qui ne soit pas soit élective, soit compétitive (ou "concurrentielle"), la monarchie ne repose ni sur le mérite personnel du souverain, ni sur le choix des électeurs. La transmission héréditaire du pouvoir, du roi-père au roi-fils, fait à la fois sa liberté et sa légitimité.

Un "droit" illusoire

Nos concitoyens s'imaginent qu'une monarchie leur ôterait un élément important, fondamental même, de leur souveraineté propre et de leur liberté civique confondue avec le vote, surtout avec la présidentielle. Or, ce choix n'en est le plus souvent qu'une caricature, les grands partis ayant préalablement "sélectionné" leur champion, l'opinion n'étant intervenue qu'à travers des sondages... Le roi, lui, n'est le représentant d'aucune faction, le serviteur d'aucune clientèle. S'agit-il d'une injustice ? La naissance échappe par elle-même à la justice comme à la concurrence politique. Elle est le fait le plus naturel qui soit. Si les électeurs, en monarchie héréditaire, n'ont pas le choix du chef de l'État, celui-ci n'a pas choisi non plus de naître fils du roi et donc roi potentiel. C'est une charge lourde à porter, dont il ne peut se défausser, y compris face à l'assassinat (Henri II, Henri IV, par exemple) ou sur l'échafaud (Louis XVI).

Mais cela confère un atout formidable à l'État, en assurant à sa magistrature une indépendance statutaire. Le roi n'ignore pas les tendances, les idées, les revendications des citoyens, mais celles-ci s'expriment à d'autres échelons de la hiérarchie politique par le biais des élections législatives, régionales, municipales, voire européennes, tout en préservant le sommet de l'État qui peut jouer un rôle arbitral, au-dessus des partis, sans pour autant les mépriser ou les combattre. La décentralisation s'en trouve potentiellement accrue, rendant aux citoyens la possibilité de s'exprimer plus "concrètement", sur des politiques lo- »»»

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — TARIF DES ABONNEMENTS
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) . . . . . 76 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . 85 €
3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €
4. Abonnement de six mois . . . . . 70 €
5. Abonnement de soutien (un an) . . . . . 150 €
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . 65 €
7. Outre-mer (un an) . . . . . 135 €
8. Étranger (un an) . . . . . 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . Ville . . . . . .
Tél. . . . . Courriel . . . . . .

Bulletin à retourner avec un chèque à lordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

»»» cales qui les touchent de près. En somme, la monarchie "à la française" leur restitue des pouvoirs non pas de "désignation" mais de "législation", sans nuire, pour autant, à l'activité parlementaire nationale, recentrée sur les grands sujets nationaux et internationaux. Cette redistribution des pouvoirs peut assurer un meilleur équilibre politique mais aussi territorial et social entre les corps sociaux et les institutions propres de l'État, le roi symbolisant l'unité de l'ensemble. Cela n'empêche pas tous les conflits, mais ce schéma institutionnel a le mérite de les amortir et de forcer d'éventuels concurrents ou adversaires sur un sujet donné à accepter une médiation.

Le roi apprend son métier

La succession héréditaire conduit le futur roi à apprendre son métier politique. Il ne doit pas travailler à conquérir le pouvoir, puisqu'il est libéré de cette incertitude électorale, mais se préparer à régner – représenter l'État, en assurer la direction (sans forcément "gérer le pays", tâche qui incombe plutôt au gouvernement et aux institutions représentatives), fédérer et arbitrer les diversités françaises.

En définitive, il importe moins que le roi soit "le meilleur" (au sens méritocratique du terme) qu'il soit en position de choisir le plus apte. Il n'y a pas de Richelieu sans Louis XIII, ni de Colbert sans Louis XIV, ni même de Vergennes sans Louis XV ni Louis XVI. Et Talleyrand, qui fut, par-delà ses vices, ses retournements et ses appétits, le grand diplomate de l'après-Napoléon et du congrès de Vienne, devait au roi Louis XVIII de ne pas avoir été exilé, ou pire... – ce que lui promettaient ses (nombreux) ennemis, surtout royalistes (comme Chateaubriand) !

Ainsi le roi se trouve-t-il à la tête de l'État sans préjuger de la politique gouvernementale ou parlementaire. Est-il pour autant inactif ? Au contraire, il est cet arbitre qui ne se contente pas de suivre les débats mais qui tranche en quelques occasions – les plus importantes pour l'avenir du pays, qui l'engagent pour des décennies, et dont il assure le suivi au-delà du temps électoral.

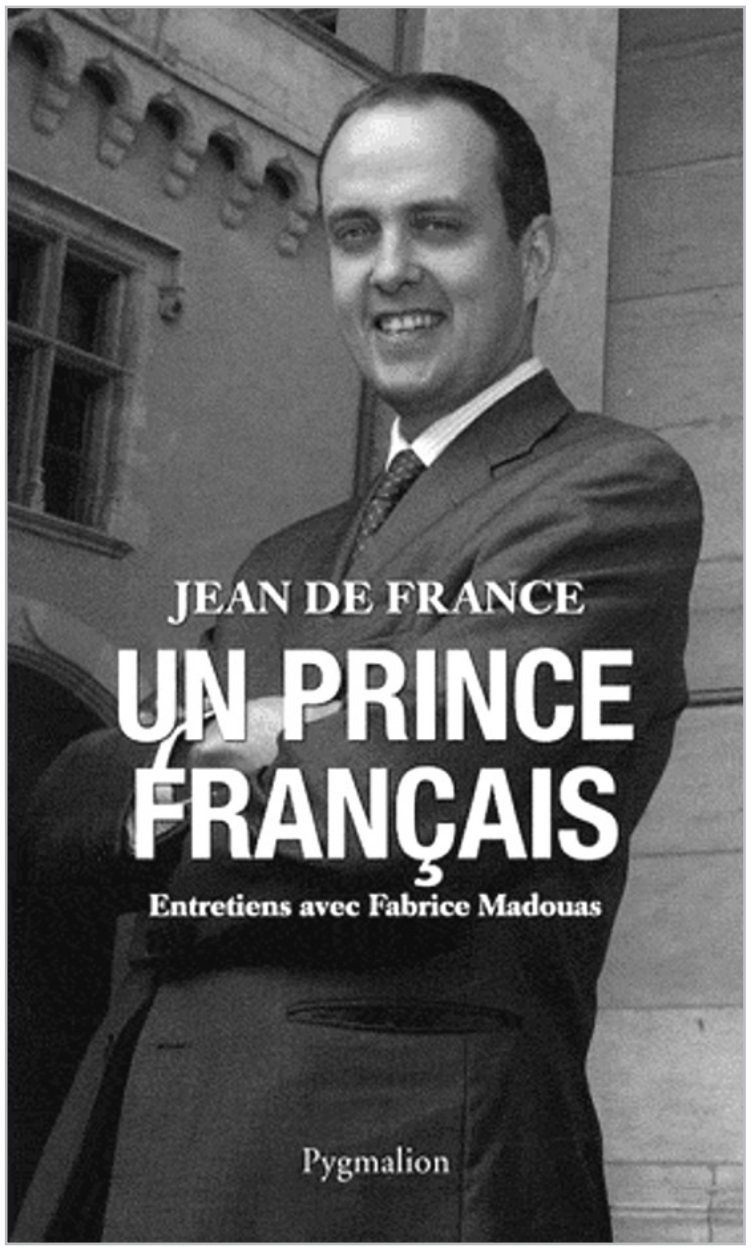

Souplesse du régime

Il arrive qu'une décision prise ne donne pas tous les effets escomptés, voire qu'elle soit contre-productive. Mais rien n'empêche au roi d'y revenir, sans renier ce qu'il est, ni remettre en cause l'État, en s'appliquant à lui-même une sorte de « *tradition critique* », la mise en pratique d'un empirisme réorganisateur. La succession traduit le passage vers une autre génération, un autre temps, un autre état d'esprit. Le fils n'est pas le père, et toute la fidélité d'un fils à son père n'est rien par rapport à la "fidélité d'État", c'est-à-dire la reprise de celui-ci au nom des lois coutumières ou constitutionnelles (cette distinction importe assez peu quand le principe de la succession dynastique reste le même) suivant le fil dynastique. Un "renouvellement" s'opère à la tête de l'État sans en perdre le sens ni même la mémoire. Une forme de "rupture rituelle" permet au nouveau roi de faire ce que son prédécesseur n'a pas pu, ou pas voulu, mettre en œuvre – quitte à prendre le contre-pied du souverain défunt. Mohammed VI n'est pas Hassan II, Louis XIV n'a pas été Louis XIII, et Felipe d'Espagne ne sera pas Juan Carlos. Chaque roi est différent, mais c'est toujours "le" roi, symbole du pays et de son unité spatiale, politique, historique. À l'heure où le monde paraît de plus en plus instable et la mondialisation de moins en moins heureuse, la monarchie – qu'il faudra désormais instaurer, et non plus restaurer, au regard de l'écart trop grand avec 1848, sa dernière existence nationale (même s'il y eut des tentatives de restauration aux XIXe et XXe siècles, et des imitations ou des inspirations dans la Ve République...) – peut offrir à la France des possibilités nouvelles, et surtout libérer la politique intérieure de la mainmise des grands partis, garantissant l'exercice des libertés d'expression et de discussion, de construction même, qui semblent aujourd'hui fort menacées par l'"indifférentisme" et parasitées par les multiples "affaires" de la République.

La monarchie n'est pas une solution miracle

Bien sûr, la monarchie n'est pas une solution miracle, et le croire serait s'exposer à de cruelles déconvenues. Toutefois, sa mise en pratique au faîte de l'État ouvrirait de nouveaux chemins à notre diplomatie, qui serait incarnée non seulement par un homme, mais par une famille enracinée dans l'histoire millénaire de la France, cette "famille de familles". Quant au politique, elle lui redonnerait une vigueur salutaire, en le libérant de la lutte électorale "pour la première place". Celle-ci serait occupée par un souverain ne devant rien à l'argent ni aux coteries politiciennes, qui pourrait parler sans le souci permanent de plaire en vue du prochain scrutin : un avantage certain pour redonner à la parole de l'État une crédibilité qui lui fait tant défaut. Le débat politique lui-même profiterait du garde-fou d'une monarchie conciliatrice et attentive aux uns et aux autres, arbitrale sans être arbitraire. ■

Jean-Philippe Chauvin

1 Georges Balandier : *Le Dépaysement contemporain, l'immédiat et l'essentiel - Entretiens avec Joël Birman et Claudine Haroche* ; Presses universitaires de France, 2009.

Un trésor d'idées

Depuis qu'elle a été fondée, en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Ils contiennent une abondante matière de réflexions qui permettent de comprendre non seulement l'histoire du XXe siècle mais aussi les événements que nous vivons aujourd'hui. Ces ouvrages sont parfois difficile à trouver. On peut néanmoins les découvrir dans les bibliothèques familiales ou chez des libraires d'occasion. En outre, certains d'entre eux ont été réédités dans les années récentes. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles qui ont été publiés dans *L'Action Française 2000* en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée politique de l'Action française en soulignant leur actualité. Ce choix n'est pas exhaustif, et il n'est pas interdit de trouver son bien dans beaucoup d'autres livres d'AF. Surtout, les études publiées ici ne dispensent pas de lire les ouvrages eux-mêmes. En quelque sorte, elles sont destinées à mettre le lecteur en appétit. Tel quel, ce recueil d'articles permet de comprendre l'originalité de la pensée politique de l'Action française dont les années ont confirmé la solidité et qui continue à séduire nombre de représentants des nouvelles générations... dans la mesure où on leur donne l'occasion d'en prendre connaissance. ❑

✓ *Le Trésor de l'Action française* ; sous la diréction de Pierre Pujo ; éd. de l'Âge d'homme, 134 p ; disponible à nos bureaux (20 euros, 23 euros franco).

MARCEL AZAIS

Essais critiques 1920-1924

Marcel Azaïs naquit en 1888 d'une famille de vignerons aisés, établis près de Montpellier. Mobilisé le 2 août 1914, il combattit devant Verdun, en Artois, en Champagne et sur le front d'Orient. Parti avec le grade de brigadier, il revint du front lieutenant. Conférencier apprécié, critique musical à *L'Action Française*, il fonda sa revue en 1920, la revue d'un homme-orchestre : « *La politique française et l'étrangère, les livres, le théâtre et les concerts, et le tout par un seul rédacteur.* » Il s'y montre un critique littéraire sévère mais sans aucun parti pris, d'une totale indépendance d'esprit. Il mourut électrocuté dans sa 36e année, le 12 septembre 1924, en essayant de faire fonctionner une pompe électrique dans sa cave après une journée de vendanges.

Un choix de ses articles fut publié en 1926 par les soins de son ami Lucien Dubech sous le titre *Le Chemin des Gardies*. Dans le recueil de ses articles, courts, denses et variés, nous choisirons pour aujourd'hui *Ma Prière sur l'Acropole* (*Essais critiques*, 1er mars 1920), pastiche de Renan composé pendant une permission à Athènes quand l'auteur combattait sur le front oriental. Il n'avait pas sous la main les pages de Renan, mais les cadences harmonieuses de la *Prière* chantaient dans sa mémoire. « *Il n'y a pas de miracle grec* », affirme-t-il avec une insolence tranquille: Et il adjure la déesse, qu'il appelle toujours Minerve et jamais Athéna, de se détourner de la Cité qui fut la mère du gouvernement populaire.

Un talent méconnu

« *Tu es aveugle, folle et sanguinaire, Démocrate. Tes pieds reposent dans le sang et ton front se perd dans les brumes. Tu es fille du peuple, Discorde ; armée du fouet contre les citoyens, tu te couches devant le Barbare... Victoire sans ailes, Erechteion, et toi, maison de Minerve, apprenez-moi à détourner les yeux de cette Ville maudite. Enseignez-moi l'amour de la Paix véritable. Toi seule est forte, Monarchie, toi seule intelligente, Aristocratie. Ce n'est pas dans tes murs, tant de fois dévastés par leurs propres fautes, qu'il faut que je vous cherche. Déesse au casque d'or, mène-moi à Rome. Montre-moi ce Sénat auguste qui soumit et organisa le monde, et comment une autorité qu'on nomma divine sut ramener la paix au milieu des désordres déchaînés par la Démocratie triomphante. C'est par tes soins, Sagesse immortelle, que Rome n'a point péri, c'est par toi qu'elle mérita de demeurer grande et de devenir le centre de l'Ordre moral, après avoir étonné l'univers par sa prudence et son éclat.* »

Voilà un bref, un trop bref aperçu d'un talent méconnu. Nous espérons avoir l'occasion, dans un avenir proche, de revenir sur l'homme trop tôt disparu dont Charles Maurras appréciait le regard incisif porté sur les lettres, les arts et la politique. ■

Gérard Baudin

❑ SILLON

Saint Pie X et la démocratie

Voilà un siècle, le pape fustigeait l'idéal d'émancipation politique et sociale de Marc Sangnier, vicié par une fausse idée de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la dignité. Selon saint Pie X, « *les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes* ».

La lettre sur le Sillon, *Notre charge apostolique*, écrite par le pape saint Pie X et datée du 25 août 1910 (fête de saint Louis – et ce n'est pas un hasard !) est de ces documents qui emportaient l'admiration enthousiaste de Charles Maurras pour l'Église « *temple de définitions du devoir* ». À l'aube de ce XXe siècle qui allait commettre tant d'atrocités au nom de la démocratie, le saint pape redressait charitablement mais vigoureusement Marc Sangnier qui, en France, propageait l'utopie d'un monde idéal par ce régime. Le pape était très clair : « *Nous n'avons pas à démontrer que l'avènement de la démocratie universelle n'mporte pas à l'action de l'Église dans le monde* », car l'institution divine ne saurait s'inféoder à un parti.

Le pape saint Pie X

L'Église peut-elle accepter la démocratie ?

De tout temps, l'Église a laissé les peuples libres de choisir entre monarchie, aristocratie, démocratie, le régime convenant à leurs traditions et à leurs intérêts. Elle peut très bien accepter la démocratie en tant que simple principe de désignation, par l'élection, des autorités. En vertu de quoi Léon XIII, croyant servir la paix civile, incita les catholiques français en 1892 à se rallier à la République, mais on voulut alors oublier qu'en France ce régime, héritier des Lumières et de la Révolution, n'envisageait l'élection que comme principe de création du pouvoir, donc rendait bien difficile pour l'élu de reconnaître qu'il tient son pouvoir, comme tout pouvoir ici-bas, de Dieu seul et qu'il doit l'exercer au service supérieur du bien commun.

À la génération suivante, Sangnier et ses amis, dont saint Pie X reconnaissait la générosité, oublièrent les précautions de Léon XIII parlant de la démocratie sans lui donner un sens politique et comme d'une « *bienfaisante action parmi le peuple* » ; ils se laissèrent dévoyer ; ils adhérèrent, refusant toute obéissance et tout respect de l'expérience ancestrale, à l'idéologie même de la démocratie pour dresser la souveraineté du peuple face à celle de Dieu et la brandir comme le phare d'un monde nouveau et plus juste...

La cité catholique

Mais citons saint Pie X : « *On ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases* [...] *; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique.* »

Le pape montrait ensuite que l'idéal d'émancipation politique, sociale et intellectuelle que rêvait de réaliser le Sillon, était vicié par une fausse idée de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la dignité. En voulant donner à chaque citoyen « *une âme de roi* », à chaque ouvrier « *une âme de patron* » et ainsi « *porter à son maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun* », il « *entraîn[ait] l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion* ». Quand on s'éloigne de l'ordre naturel créé par Dieu on ne peut qu'errer...

Une agitation tumultueuse, stérile

Que pouvait-il sortir d'une telle collaboration avec des non-chrétiens et des idéologues venus de toutes parts ? « *Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs de masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le Sillon convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère.* »

L'ultime avertissement

Les sillonnistes allaient jusqu'à oser « *entre l'Évangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires* » et à dépouiller le Christ de sa divinité pour attirer le plus grand nombre. Citons alors cet ultime avertissement : « *Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que, de tout temps, l'Église et l'État, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; que l'Église, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine : car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes.* » Suivaient quelques mesures pratiques pour arracher les âmes à cette débâcle et pour définir une véritable action sociale catholique.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces propos qui, prononcés par un saint, sont illuminés de sainteté, décrivent à l'avance une situation dans laquelle, faute d'avoir écouté la voix du Magistère, le monde actuel est enfoncé politiquement, socialement, et religieusement. Qu'on le reconnaisse ! Saint Pie X est toujours actuel ; aujourd'hui c'est la démocratie qui est vieille. Écoutons-le nous appeler à restaurer la société sur des bases saines, expérimentées et salutaires. En la purgeant de la démocratie... ■

Michel Fromentoux

✓ Saint Pie X : *Lettre sur le Sillon* ; Introduction historique d'Yves Chiron ; éd. Clovis, 58 p., 7 euros.

Maurras six ans plus tôt...

Charles Maurrras avait admiré l'intelligence et le générosité de Sangnier jusqu'au jour, le 25 mai 1904, où celui-ci crut bon d'écrire dans le journal du Sillon : « *Pour un esprit dégagé de toute superstition, un impérieux dilemme doit tôt ou tard se poser : ou le positivisme monarchiste de l'Action française ou le christianisme social du Sillon* » ! Ce fut l'origine du *Dilemme de Marc Sangnier*, l'un de plus lumineux textes de Maurras, dont nous avons déjà parlé souvent (voir *L'AF 2000* du 18 mai 2000). Nous rappelons ici seulement quelques points.

Faux dilemme, répondit Maurras dès le 1er juillet dans *L'Action Française*, alors bimensuelle, « *dépourvu de valeur logique et de sens réel* », parce que dire que les lois naturelles existent, que l'expérience les dégage après que l'observation en a recensé les faits ne saurait contredire les justifications métaphysiques qui en constituent pour les chrétiens le vrai fondement. « *Les lois naturelles existent ; un croyant doit donc considérer l'oubli de ces lois comme une négligence impie. Il les respecte d'autant plus qu'il les nomme l'ouvrage d'une Providence et d'une bonté éternelles.* » Et de prendre l'exemple de Godefroy de Bouillon, de sainte Jeanne d'Arc, de saint Vincent de Paul, qui n'ont jamais réalisé leur mission chrétienne en méprisant les conditions temporelles, expérimentales, du succès de leurs entreprises. Maurras alors s'étonnait : « *Notre philosophie de la nature n'exclut pas le surnaturel. Pourquoi Sangnier, dans son surnaturel, ne sous-entend-il pas la nature ?* » Séparer les deux ordres était nettement contraire à la tradition thomiste...

Le fondateur du Sillon écrivit alors à Maurras une lettre publiée dans *L'Action Française* du 15 août où il disait que la démocratie qui restait à mettre en route est le régime qui devait « *porter au maximum la conscience et la responsabilité de chacun* ». Étant donné « *l'effort évolutif des sociétés humaines* », il y aurait de plus en plus d'hommes dans ce cas : la démocratie sera toujours en devenir... « *Nous continuons notre route vers l'avenir* », écrivait-il.

Sangnier rêvait d'un État fondé sur la vertu

Ainsi, Sangnier rêvait d'un État dont le fondement serait la vertu. On nageait en plein rousseauisme... Maurras n'avait aucun mal à répondre que, bien sûr, la vertu est belle et que la chrétienté a suscité de grands élans d'héroïsme et de sainteté, mais que si les motifs surnaturels sont d'un prix infini, c'est « *à condition qu'ils soient guidés et définis par la vénérable sagesse de l'Église* », laquelle, sachant que la seule prédication du bien ne saurait suffire à transformer une société, a toujours voulu multiplier, pour encadrer l'individu, les habitudes, les institutions, les communautés qui le portaient à surmonter ses penchants égoïstes ou les "illuminations" de sa sensibilité. La confiance en l'homme est trompeuse... Pas de bonnes mœurs sans de bonnes institutions ! Enfin, poursuivait Maurras, « *être sublime à jet continu, héroïque à perpétuité, tendre et bander son cœur sans repos et dans la multitude des ouvrages inférieurs qui, tout en exigeant de la conscience et du désintéressement, veulent surtout la clairvoyance, l'habileté, la compétence, la grande habitude technique, s'interdire tous les mobiles naturels et s'imposer d'être toujours surnaturel, nous savons que cela n'est pas au pouvoir même des meilleurs* ».

Et de constater : « *Quand la France fut-elle plus croyante et plus vertueuse qu'aux XIIe et XIIIe siècles ? C'est aussi le moment où elle fut le plus monarchique, le plus féodale, le plus "corporative" et le moins individualiste, c'est-à-dire le plus étrangère au système démocratique républicain cher à Sangnier.* » Maurras avait très tôt deviné l'erreur politique qui pouvait découler d'un erreur religieuse fondamentale puisqu'elle portait sur la place de l'homme dans l'ordre de la Création. Et son analyse allait être confirmée par le saint pape six ans plus tard. ■ **M.F.**

❑ CMRDS 2010

L'université d'été d'AF

L'université d'été se déroulera du lundi 23 au dimanche 29 août. Entre autres conférenciers intervenant cette année figurent Maxence Hecquard, Michel Michel, l'abbé Guillaume de Tanoüarn, Axel Tisserand...

Comme l'écrivait le marquis de Roux, les militants de l'Action française se sont donné pour mission de « *défendre de tout leur pouvoir l'héritage en l'absence de l'héritier* ». Cette célèbre formule résume tout notre engagement : d'une part, servir le pays dans les circonstances présentes, être de tous les combats d'aujourd'hui, et, d'autre part, créer les conditions d'une restauration de la monarchie pour que revive l'aventure capétienne. Mais quand l'héritier prend lui-même la tête de l'œuvre de défense de l'héritage, nous ne boudons pas notre plaisir et nous nous rangeons résolument derrière lui. C'est le sens du programme de formation que nous vous proposons cette année. Chaque conférencier prendra appui sur l'un des douze chapitres d'*Un prince français*, le livre que le prince Jean de France a fait paraître en octobre dernier. A la lumière de la doctrine maurrassienne, nous analyserons et nous approfondirons les voies ouvertes par le Dauphin de France. Ne manquez pas cette occasion de vous former mais aussi de servir. ■

Stéphane Blanchonnet,
directeur des études du CMRDS 2010

✓ Le camp se déroule à La Faurie (05140, entre Grenoble et Sisteron, près du col de la Croix-Haute), **du lundi 23 août (matin) au dimanche 29 août (soir)** ; arrivées à partir du 22 août. Participation aux frais : 140 euros par campeur jusqu'au 30 juin, 160 euros après (des prix peuvent être adaptés pour les fratries). Merci de libeller votre chèque à l'ordre du CRAF et de l'envoyer à cette adresse : CRAF-CRMDS, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS. Pour plus d'informations : 06 88 97 00 40 ; cmrds@actionfrancaise.net

INSCRIPTION AU CMRDS 2010

L'université d'été d'Action française

❑ Mme ❑ Mlle ❑ M. .....
Adresse : .....
.....
Code postal : .....
Ville : .....
Téléphone : .....
Courriel : .....
Date de naissance : .....

Souhaite s'inscrire au Camp Maxime Real del Sarte du 17 au 26 août 2010.
❑ Pour la totalité du camp, le réglement est de 160 euros.
❑ Pour les "intermittents" du camp, le prix est fixé à 20 euros par jour.

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre du CRAF,
10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.
Les mineurs doivent impérativement se munir d'une autorisation parentale datée et signée.

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président
Olivier Perceval
Secrétaire général
Romain Hellouin
Trésorier
Giovanni Castelluccio
Secrétaire administratif
Marie-Suzanne de Benque d'Agut
Responsable opérationnel
François Bel-Ker
Communication externe
Jean de Chenon
Communication interne
Philippe Castelluccio
François Lamy
Coordination provinces
Philippe Castelluccio
Militantisme
Jean-Baptiste de l'Aviath
Formation
Olivier Perceval,
Erwan Bloüet
Marc Savina

L'AF en Provence

Une nouvelle section a été officiellement créée à Marseille, où Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'AF et président du CRAF, a rencontré ses instigateurs, Michel Franceschetti et Alexandre Charette. Ce dernier sera notre nouveau délégué dans les Bouches du Rhône. La réunion s'est tenue en présence de nos délégués dans le Var, Xavier Georgin, dans les Alpes-Maritimes, Étienne Dejouy. Retrouver cette nouvelle section sur la Toile à l'adresse www.af-provence.com ■

Collage à Saint-Maixent

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14

» DÉCÈS

Nous apprenons avec retard et émotion le décès de notre fidèle abonné **M. Jean-Pierre Duchiron**, survenu le 30 juillet 2009 dans sa 80e année, muni des sacrements de l'Église. Ses obsèques ont eu lieu le 5 août en l'église de Lézinnes (Yonne), et l'inhumation dans le caveau de famille. Nous présentons à Mme Jean-Pierre Duchiron, son épouse, ainsi qu'à toute la famille nos sentiments de vive sympathie et l'assurance de nos prières pour le défunt.

» INFORMATION

L'initiation à l'iconographie chrétienne d'Occident et lecture d'une icône : le dogme à travers une image - Tous les samedis à 18 h 15 ; Centre culturel Saint-Paul, 12 rue Saint-Joseph, Paris 2e ; métro : Bonne-Nouvelle, Grands Boulevards et Sentier ; renseignements au 09 50 20 40 22.

❑ HORIZONS

Voyager avec Charles Maurras

Voici quelques années, les éditions Gallimard ont lancé la collection *Voyager avec*, une série d'anthologies reprenant les textes plus ou moins fameux d'auteurs contemporains. En attendant un *Voyager avec Maurras*, nous vous proposons en ces heures estivales cette courte synthèse.

Maurras a aimé les voyages, le mouvement qui va avec, le changement des habitudes, le désordre intérieur qu'ils entraînent. Car les voyages vous arrachent à vous-même. À plusieurs reprises de sa vie et en un temps où cela relève encore de l'aventure, Maurras quitte Paris, la rue du Dragon, la rue de Verneuil, la rue de Rome, la rue du Boccador et hop ! le voici à la gare de Lyon.

Le frémissement du départ

C'est en train qu'il descend la vallée du Rhône, gagne Marseille. Un paquebot l'attend. C'est le Sud. Il fait beau. Ce petit homme un peu sourd, pantalon de flanelle blanche, bottines blanches et panama vissé sur la tête, reçoit ses derniers télégrammes comme celui de Barrès alors qu'il embarque pour Athènes en 1896 : « *Toutes mes pensées vous accompagneront avec envie et amitié. Dans ces bénéfices incalculables, le vieux sang de Maurras doit s'animer.* »

Cette impatience, ce frémissement du départ, Maurras l'a goûté en 1896 mais aussi l'année suivante en partant pour la Toscane puis pour la Corse. Il a renoué avec ce plaisir à Londres en 1899, à Bruxelles et Anvers en 1900, à Gênes en 1902. Il a poursuivi ses expéditions par deux voyages à Palerme en 1926 et 1931, un rapide trajet en Suisse romane en 1935 et une visite de l'Espagne franquiste en 1938. Il y aura enfin deux voyages en Algérie, ses trois départements encore français, en 1935 et 1938. Ensuite, après décembre 1938, Maurras ne quittera plus le territoire métropolitain.

S'il n'a jamais pris l'avion, il n'a jamais reculé devant aucun moyen de transport à commencer par ceux de son époque. À la façon d'un Philéas Fogg bénéficiaire de la Révolution industrielle, il est grand utilisateur du chemin de fer ou des bâteaux à vapeur et bientôt de l'automobile. Mais il ne rechigne pas devant la voiture à cheval comme cette diligence qui le conduit en 1897 d'Ajaccio à Cargèse et qui met cinq heures pour parcourir cinquante kilomètres. Dans ses poches, pas d'appareil photographique mais des livres et toujours un carnet. Maurras est un reporter façon Tintin, il prend des notes. Il appartient à la dernière génération où on écrit ce qu'on voit à défaut d'image, pour un lectorat qui ne fera, pour le plus grand nombre, jamais le déplacement. Le carnet empile les remarques du voyage pour toucher au plus près le réel, montrer l'atmosphère, poser le décor, épuiser un site ou un événement en auditionnant les détails. Le fruit de cette illusion indéfiniment recommencée ? Un recueil d'impressions de voyage comme l'admirable *Anthinéa*.

Il ne fera jamais de voyage de noces. Reste qu'il aime voyager seul, parfois après une rupture sentimentale comme lorsqu'il se rend en 1897 à Florence, Lucques et Pise, parfois missionné par un journal comme en 1896 par *La Gazette de France* qui le charge de couvrir les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne à Athènes. Mais il apprécie également de voyager en délégation comme avec les Félibres de Paris à Agen, Pau, San Sébastien en 1890 ou avec l'Action française à Palerme accompagné de Bainville et Pujo en 1926 et de Daudet en 1931. Ses voyages ont donc des motifs multiples de l'intérêt personnel aux enjeux professionnels et politiques.

Maurras, fils de la Méditerranée

Mais c'est toujours vers la Méditerranée qu'il revenait, à Martigues bien sûr mais aussi à Marseille, qui restait son point de départ des grands voyages, où l'attendaient des paquebots en partance pour la Grèce, la Corse, l'Italie, l'Algérie. Il avait la passion d'aller à la rencontre « *non point de ce qui était à voir mais de ce qui s'offrait à la vue* », c'est-à-dire de la terrasse du Chemin de Paradis. « *Rien ne pesait, rien ne traînait. Il ne me semblait pas que j'eusse plus à faire que d'aller d'un jardin à l'autre.* »

Au-delà de l'union des civilisations latines, il y ce périple sans cesse recommencé autour de cette mer maternelle. Ghislain de Diesbach dans *Une éducation manquée* a insisté sur le caractère bénéfique d'une naissance au Havre, face à la mer, comme une invitation à l'aventure, à l'évasion. Naître et grandir face à l'océan élargi l'horizon et la multiplicité des possibles. Chez Maurras, comme chez Chateaubriand, la maison natale est un balcon sur la mer, la plage est un espace de jeu, la perception du monde est décuplée par la proximité du cadre maritime. Plus tard tous les ports se ressemblent, celui de Phalère à Athènes renvoie Maurras à Martigues : « *Le mouvement particulier à l'étrange monde marin répand dans ces escales une turbulence inouïe. Les mâts prêts à s'enfuir qui oscillent dans l'air plus pâle, les cheminées qui fument, les coques qui halètent, les sillages croisés des caïques aux rouges voiles, les caisses des changeurs, leur médailles brillant sous la vitrine au fond des sébilles, les cordages roulés, les ancres hors d'usage ensablés à mi- corps et dont l'épais goudron pleure son parfum au soleil, les sacs, les caisses, les ballots trempés d'une âcre odeur de raisin, d'épice et d'orange: ce qui ne fait qu'arriver et qu'on exporte, ce qui fera le tour du monde et ce qu'on livrera le soir* [...] *bien que visiteur acharné aux ruines d'Athènes, les propositions de voyage qui s'élèvent ainsi de la face de l'eau me communiquent un étourdissement délicieux.* »

Tout poussait donc au départ. La naissance devant la mer prolongée par la découverte à huit ans de *L'Odyssée* d'Homère, lu et relu, connu sur le bout des doigts, et donc l'imitation d'Ulysse bien plus que celle de saint Paul. La tentation du large va également se nourrir d'une collection de timbres patiemment amassés grâce aux bons soins de son oncle de Roquevaire qui commercialise les câpres et les figues à travers le monde. Le jeune Maurras tire du courrier des timbres d'Australie, de Russie, de Guinée, du Mexique, des États-Unis, d'Allemagne et même du défunt royaume de Naples. Mais la surdité à treize ans, les études poursuivies à Paris brisent, du moins retardent le désir d'évasion.

Mais Maurras ne fut pas comme Louis XVI réduit aux livres de géographie, ou pour reprendre Jean-François Chiappe, un pathétique voyageur immobile. La tentation est trop forte. Maurras veut voir. Ces voyages prennent donc toujours un peu la forme de la validation intellectuelle, de la confirmation de ce qu'il sait déjà.

Un livre à la main

Maurras n'est pas un voyageur superficiel. Il ne voit pas que les façades. Il n'a pas le regard de l'ignorance, sait ce qu'il va voir, porte en lui quand ce n'est pas sur lui ses nombreuses lectures. *L'Odyssée* donc, à l'approche des Éoliennes il se replonge dans certains passages. Le commandant l'autorise à gagner la seconde passerelle interdit aux passagers. Émotion du jeune Charles devant Stromboli enfumé, Lipari et Salina reconnaissable à ses deux volcans que les Italiens appellent la poitrine de femme et que Maurras observe comme « *deux mamelons si gracieusement accouplés que l'œil ne peut se détacher de la courbe souple qui joint les cimes* ». Ulysse devant les Éoliennes, Maurras cite Sophocle devant Le Pirée : « *O terre comblée des plus grands éloges, à toi de les justifier.* » Scandale au théâtre le même soir lorsque devant une pièce du même Sophocle les colonnes du décor au lieu d'être doriques sont clairement mycéniennes et donc archaïques; Maurras quitte la salle. Face au Parthénon, il se met à lire Prière sur l'Acropole de Renan. Déception, le livre lui tombe des mains, Maurras crie à l'imposture. Ce touriste de qualité, d'une grande exigence, poursuivra sa visite trois ans plus tard à Londres pour contempler les métopes livrés par lord Elgin et qui manquait à sa visite d'Athènes. Maurras n'est pas un voyageur pressé. Il a le goût de la répétition. Il aime refaire, revoir, comme il aimait relire les livres. En 1931, avec Léon Daudet, Maurras visite à deux reprises la villa des mystères à Pompéi, en route pour la Sicile et au retour. En 1896, lorsqu'il se trouve à Athènes, il ne cesse de vouloir remonter à l'Acropole tous les matins, au point de sacrifier la visite de Delphes et d'Olympie. Sur le mont Hylette il rebrousse chemin dix fois pour revoir l'Orient et l'Attique. Autant dire que les Jeux olympiques n'occupent guère son esprit, c'est tout juste s'il mentionne le nom des athlètes.

Hommage aux morts

Par delà la visite aux sites antiques et aux musées antiques, Maurras manifeste un goût certain pour les nécropoles. Cet attrait se confirme à chaque destination. Le cimetière est-il un lieu de réflexion sur la destinée de l'homme et des hommes, une méditation sur la foi perdue, un espace de rupture avec l'agitation citadine, ou une reconnaissance d'héritier à l'égard de tous les prédécesseurs ? Mais ça ne rate jamais: à Athènes il passe des nuits entières au Céramique, à Florence sur les hauteurs de la ville à San Miniato, à Ajaccio, il s'accorde une promenade dans le cimetière marin des Sanguinaires, avec ses chapelles familiales et ses cyprès qui lui sont si chers, à Burgos en mai 1938 et avant d'être reçu par Franco il va saluer dans la cathédrale la sépulture du Cid puis au monastère de Huelgas les tombeaux des rois et reines de Castille et d'Aragon. Il pousse Réal Del Sarte qui l'accompagne à faire un détour pour se recueillir sur la tombe du général Mola. Derrière une passion pour la lumière et les éclats méditerranéens, demeure donc chez Maurras une attraction sans doute un peu sombre des fins dernières.

Maurras ne serait pas Maurras s'il ne tirait pas de ses voyages un sens politique. En 1890, à Pau, c'est de la terrasse du château qui offre une vue sur les Pyrénées qu'il songe à l'ordre du monde. La gradation des éléments, la Gave, les collines et la chaîne de montagnes produisaient de la beauté, résultat de l'ordre même. De même, en 1896 à Athènes, et alors que les Jeux avaient été voulus par Coubertin comme une internationale du sport, Maurras, hostile à cette idée, remarquait, lucide, que « *loin d'étouffer les passions* », et alors que la France baissait la garde, Maurras affirmait que déjà la démocratie antique avait offert pleinement l'idée d'une décadence. Un peu sourd si l'on veut, le Martégal, mais jamais aveugle au monde. Maurras entendait l'enthousiasme des Américains en 1896, voyait la modernité des projets urbains de Rome au début du fascisme, sans jamais ignorer la beauté des femmes qui n'ont rien d'antique. ■

Marc Savina

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo